

**KIT
D'ANIMATION**



AUTODÉFENSE FINANCIERE DES FEMMES

Remerciements

La Ligue des Familles, plus particulièrement Mathilde Legrand et Victoria Forget, pour avoir soutenu notre initiative dès le début, co-construit et co-animé les ateliers.

Chloé Harmel, chercheuse FNRS et membre de Fem&Law, pour nous avoir aidées à appréhender les enjeux juridiques de la répartition des richesses dans le couple et pour avoir patiemment répondu aux nombreuses questions sur les régimes matrimoniaux qui ont émergé des ateliers.

Juliette Gilman, assistante-doctorante au Centre de droit public et social de l'ULB, dont la thèse propose une relecture féministe du droit belge de la sécurité sociale et qui nous a apporté une lecture genrée du système belge des pensions.

Clotilde Léonet d'Aube Invest qui a revu notre atelier sur les investissements et nous a proposé un aperçu synthétique de quelques types d'investissements.

Valérie Vanoverskelds, psychologue clinicienne, qui a nous aidées à élaborer le contenu de l'atelier sur le dialogue en famille, et Jessica Dessy, formatrice et psychologue, qui nous a transmis ses outils pour parler d'argent dans le couple (et ailleurs).

Héloïse Bolle, autrice du livre « Aux Thunes Citoyennes », une source d'inspiration importante pour plusieurs ateliers.

Annika Lenz, pour nous avoir interpellées sur les besoins d'une éducation financière dédiée aux femmes et nous avoir nourries de son expérience concrète sur différents sujets.

Lena Peschke, participante du premier cycle, pour son éclairage sur les cryptomonnaies.

Nos collègues qui nous ont aidées à tester nos outils et à affiner la pédagogie des ateliers.

Toutes les participantes pour nous avoir fait confiance, avoir enrichi les ateliers de leur vécu et de leurs questionnements et nous avoir soutenues et encouragées dans cette aventure.

TABLE DES MATIÈRES

5	Introduction
	Autodéfense financière des femmes
6	Genèse
7	Philosophie et objectifs du cycle
8	Comment utiliser le kit
9	Thématiques & ateliers
11	1/ Mon rapport à l'argent (introduction)
15	Atelier 1
17	2/ La gestion du budget
23	Atelier 2
25	3/ (Bien) parler d'argent en famille
29	Atelier 3
31	4/ L'épargne
37	Atelier 4
40	5/ Le logement et l'immobilier
45	Atelier 5
47	6/ Les investissements
55	Atelier 6
59	7/ Les régimes matrimoniaux
62	Atelier 7
68	8/ La pension
70	Atelier 8
75	9/ Les points de tension (conclusion)
76	Atelier 9
79	Et après ?



INTRODUCTION

INTRODUCTION LA GENÈSE

Le kit d'animation que vous vous apprêtez à explorer et à utiliser est le fruit d'une histoire à laquelle ont contribué différents publics et partenaires de Financité.

Financité a une longue expérience d'éducation financière à destination des publics fragiles, avec l'objectif non seulement de mieux se débrouiller avec un petit budget, mais surtout de reprendre du pouvoir sur sa vie et d'aborder les mécanismes de pouvoir et de domination liés à l'argent dans les familles et dans la société. Les femmes étant généralement plus fragilisées économiquement que les hommes, progressivement des groupes d'éducation financière exclusivement féminins se sont mis en place. Les participantes y partagent leur vécu et leurs difficultés économiques.

En 2021, suite à un webinaire organisé avec les sociologues Sybille Gollac et Céline Bessière (autrices du livre « Le genre du capital »), un groupe de femmes se lance dans une lecture partagée de cet ouvrage, puis cherchent à comprendre le caractère genré de l'accès et du contrôle du capital en Belgique. Pendant deux ans, ce groupe a largement œuvré à enrichir nos connaissances sur les inégalités économiques de genre et déjà l'idée de faire de l'autodéfense financière pour les femmes émerge.

En 2024, Financité lance une campagne sur une thématique encore méconnue : les violences économiques faites aux femmes dans les couples. Nous produisons avec le Gsara un documentaire sur le sujet qui rassemble les témoignages de trois femmes qui partagent leur vécu. De la confiscation des moyens de paiement au non-paiement des pensions alimentaires, elles sont les témoins d'un système dont elles sont victimes. Ce documentaire connaît une large audience et devient un outil central de notre travail de sensibilisation. Ces témoignages viennent mettre en lumière la nécessité pour les femmes de construire leur autonomie financière qui peut en aider certaines à quitter un conjoint violent et même leur sauver la vie. Le documentaire est aussi le point de départ d'une plus grande visibilité de cette thématique au sein du secteur associatif en Belgique.

Fin 2024, Annika, une citoyenne membre de Financité vient nous trouver. Elle nous suggère de créer des cours d'éducation financière pour femmes, elle a eu elle-même l'occasion de suivre une formation en ligne sur le sujet. Avec elle et notre partenaire historique, la Ligue des

Familles, nous nous lançons dans la mise en place d'un cycle de six séances, qui sera vite étendu à neuf. Cette proposition rencontre un vif succès : l'éducation financière est à la mode sur les réseaux sociaux, en particulier pour les femmes. Mais Financité en propose une approche originale, dans une démarche d'éducation permanente. Ce n'est pas un cours ou une liste de conseils clé sur porte, c'est un lieu de dialogue, de soutien et de co-construction de nos compétences et de notre esprit critique sur les inégalités économiques de genre et l'autonomie financière des femmes. Si nous proposons un certain nombre de techniques pour gérer son budget, épargner ou investir, celles-ci ne vont jamais sans une vision systémique des inégalités de genre et une vision critique du capitalisme et des solutions proposées par le secteur financier, des banques traditionnelles aux fintechs en passant par les gestionnaires de fonds d'investissement. Depuis le lancement en janvier 2025, le cycle a été décliné dans trois régions et a touché plus de 200 femmes.

Voici quelques témoignages
de quelques participantes :

**« J'ai changé de fournisseurs
internet et électricité :
économie de 200 € par an. »**

**« J'ai convaincu mon conjoint
de ramener une partie des bénéfices
de sa société dans notre
patrimoine commun. »**

**« Première papote-fric tenue
par mon partenaire. »**

PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS DU CYCLE

Notre philosophie est de faire de l'éducation financière un outil d'émancipation des femmes et non le lieu de nouvelles injonctions individuelles et de promotion des services et placements proposés par le secteur financier. Nous avons cherché à ne pas être dogmatiques mais plutôt à proposer différentes pistes concrètes pour que chacune puisse renforcer son autonomie en fonction de sa situation personnelle, professionnelle et de ses valeurs.

Pour les participantes, les objectifs du cycle sont :

- ▶ se familiariser avec les enjeux financiers individuels et collectifs,
- ▶ prendre conscience des inégalités et des violences économiques de genre,
- ▶ identifier les sujets et les moments de vie qui peuvent impacter les femmes financièrement,
- ▶ envisager de multiples façons de penser ces thématiques,
- ▶ créer du lien et de la sororité face à des constats négatifs qui peuvent être angoissants,
- ▶ s'empuissancer grâce aux partages de connaissances et de réalités de vie,
- ▶ acquérir des compétences pratiques à mettre en place facilement et rapidement,
- ▶ envisager des solutions aux inégalités économiques dans les couples, des plus conventionnels aux plus alternatives, et en proposer une lecture critique,
- ▶ découvrir et imaginer des solutions collectives et communes,
- ▶ pouvoir agir en fonction de leurs priorités, valeurs, situations et moments de vie.

Dans *L'invention de la ménagère*, Sylvia Federici montre comment à la fin du XIX^e la relégation des femmes, anciennement ouvrières, au rôle de ménagères respectables produisant un travail gratuit dans la sphère domestique est devenu un pilier du capitalisme moderne. Malgré l'augmentation de l'emploi féminin, les chiffres de répartition des tâches domestiques montrent que cette répartition genrée des rôles entre celui qui travaille (*bread winner*) et celle qui s'occupe du foyer (*care giver*) est encore très prégnante dans la société. Le travail gratuit des femmes reste une condition de survie d'un système qui sert principalement à enrichir quelques hommes. Elle reste également à la base des systèmes

de sécurité sociale qui protègent en premier lieu ceux qui exercent un emploi rémunéré, celles dont le travail est peu ou pas rémunéré ne bénéficiant que de droits dérivés en tant que « femme de », alors que les modèles familiaux ne correspondent souvent plus à ce modèle. Cette situation amène un certain nombre de tensions que nous chercherons à expliciter tout au long du cycle :

▶ La nécessaire recherche d'une plus grande équité dans les couples comme dans la société versus la nécessité de se protéger contre les inégalités et les violences qui persistent dans une société marquée par les rapports de domination.

▶ Le besoin pour les femmes d'exercer un emploi rémunéré à temps plein et aussi longtemps que possible, afin de profiter de la meilleure protection sociale possible, versus le souhait de prendre du temps pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs proches, un souhait induit au moins en partie par les stéréotypes de genre évoqués plus haut mais néanmoins bien présents pour un certain nombre de femmes.

▶ La facilité d'investir dans les produits proposés par l'industrie financière pour assurer sa sécurité versus la crainte de soutenir un système économique source d'inégalités et d'exploitation incontrôlée des êtres vivants et des ressources naturelles, ce même système s'appuyant sur le travail gratuit de nombreuses femmes.

Plus généralement, les femmes se retrouvent devant l'injonction omniprésente de résoudre individuellement des problèmes collectifs, en utilisant des solutions prioritairement marchandes, supposément plus efficaces que d'éventuelles solutions collectives et non marchandes qui demandent du temps et de l'énergie et ne bénéficient quasiment d'aucun soutien politique.

Nous n'avons pas de solution miracle pour trouver l'équilibre face à ces tensions. Ce cycle a simplement pour ambition d'outiller les participantes, de les inviter à se mettre en marche en gardant un œil critique sur les solutions qui s'offrent à elles, et d'identifier et de soutenir toute initiative solidaire qui renforce leur autonomie.

Nous comptons sur vous, futur-e animateur-ice, pour faire vivre cette philosophie et espérons que, grâce à vous, encore plus de femmes de tous les horizons pourront connaître cette expérience et renforcer leur autonomie.

COMMENT UTILISER LE KIT

Le kit d'animation que vous avez entre les mains est un outil pour vous aider à animer des ateliers d'éducation financière à destination des femmes. Il n'a pas vocation à vous transformer en conseiller-ère en investissement, en économiste ou même en juriste. Il a pour objectif de vous donner les clés qui vous permettront d'ouvrir la lumière de la connaissance et de l'esprit critique chez les femmes qui participeront à vos ateliers.

Pour chaque thème, nous avons mis à votre disposition une partie pédagogique avec des ressources et outils à télécharger (les pages vertes) et les déroulés d'animation

(les pages oranges). Nous vous conseillons de lire attentivement la partie pédagogique avant de vous lancer dans la prise en main des déroulés. Notez également que certaines thématiques sont assez techniques, ce qui nous a parfois obligées à mettre davantage l'accent sur le contenu que sur la forme des ateliers.

À vous de vous approprier ces déroulés et leur contenu en fonction de vos publics et de vos affinités. Nous serons heureuses de voir ces ateliers briller un peu partout et vivre leur vie avec vous.



THÉMATIQUES & ATELIERS

MON RAPPORT À L'ARGENT

1

**ON SE LANCE,
QUEL EST MON RAPPORT
À L'ARGENT ET
SUIS-JE CONCERNÉE
PAR LES INÉGALITÉS
ÉCONOMIQUES
DE GENRE ?**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

► Présentation PowerPoint

► Comment établir un cadre de sécurité ?



Télécharger les outils sur le digipad

<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

Philosophie de l'éducation permanente – posture de l'animatrice

Au cœur de l'éducation permanente se trouve la volonté de renforcer l'autonomie des individus. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de développer un esprit critique, une capacité d'analyse et une participation active à la société. L'apprentissage devient alors un outil d'émancipation, permettant à tout·e·s celles et ceux qui le souhaitent de mieux comprendre les réalités du monde qui les entoure.

Cette approche valorise également les savoirs issus de l'expérience. Les parcours de vie, les pratiques professionnelles, les engagements associatifs ou encore les échanges entre individus sont considérés comme des sources légitimes de connaissance. L'éducation permanente reconnaît ainsi que l'apprentissage se construit dans la diversité des expériences et des interactions.

Par ailleurs, elle s'appuie souvent sur des méthodes participatives. Les apprenant·e·s ne sont pas de simples récepteurs d'un savoir transmis, mais des acteur·rice·s qui contribuent à la construction collective des connaissances. Les discussions, les débats et les projets communs deviennent des moyens privilégiés pour favoriser la réflexion et la prise de conscience.

Enfin, la philosophie de l'éducation permanente s'inscrit dans une perspective démocratique. En favorisant l'accès au savoir pour toutes et tous et en encourageant la participation populaire, elle vise à réduire les inégalités culturelles et sociales. Elle contribue ainsi à la construction d'une société plus juste, dans laquelle chacun·e peut continuer à apprendre, à évoluer et à prendre part activement à la vie collective.

Dans le cadre de ce cycle, les animateur·rice·s ne sont pas des formateur·rice·s. Même si nous venons avec un savoir et une expérience, nous ne pouvons être spécialistes de tout. Il est important de le souligner. De même, si nous sommes face à une question ou problématique à laquelle nous ne pouvons pas répondre, il est tout à fait légitime et souhaité de partager notre limite. Par contre, l'animateur·rice doit pouvoir aussi faire le suivi de son groupe et apporter des éléments de réponse ou des sources utiles par la suite. Il est également capital de préciser que les animateur·rice·s ne sont en aucun cas des conseillers financiers : ils et elles ne sont pas en mesure d'examiner des situations particulières et d'orienter vers tel ou tel produit financier. Ce métier est réglementé et nous ne sommes ni autorisé·e·s ni compétent·e·s pour l'exercer.

Comment établir un cadre de sécurité

Établir un cadre de sécurité consiste à créer un environnement dans lequel chacun-e se sent respecté-e, protégé-e et libre de s'exprimer. Ce cadre est particulièrement important dans les groupes constitués dans les ateliers d'autodéfense financière.

La première étape consiste à clarifier l'objectif de la rencontre. Lorsque les participantes comprennent pourquoi elles sont réunies et ce qui est attendu, cela réduit l'incertitude et favorise un climat de confiance. Il est également essentiel de définir des règles de fonctionnement communes dès le début.

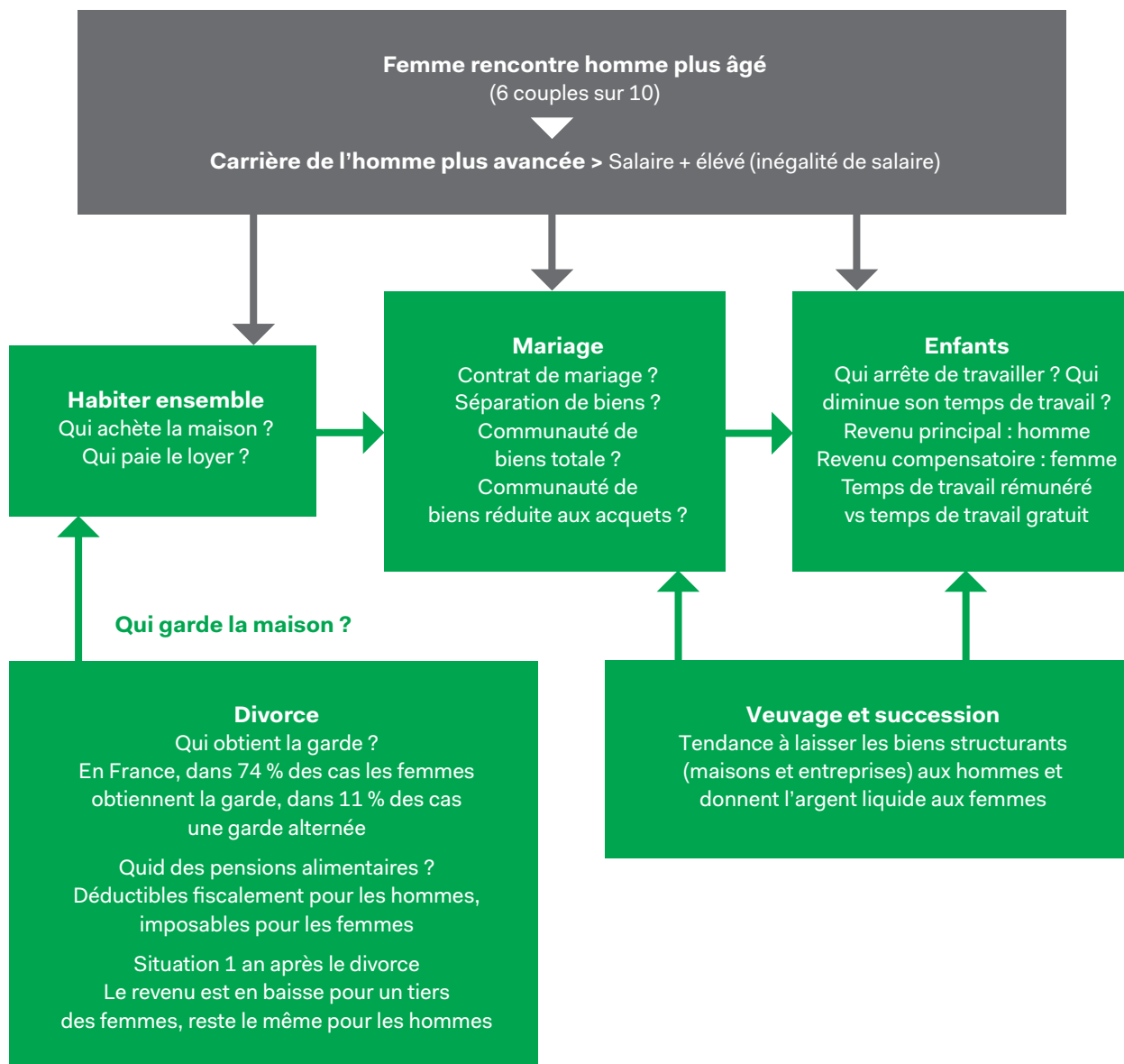
Ces règles peuvent être construites collectivement avec le groupe. Par exemple, on peut proposer des principes comme le respect de la parole de chacun, l'écoute active, l'absence de jugement ou encore le droit de ne pas s'exprimer. Le fait d'impliquer les participantes dans cette élaboration renforce leur adhésion au cadre.

La confidentialité est un autre élément-clé. Les participantes doivent savoir que les expériences ou les opinions partagées dans le groupe ne seront pas diffusées à l'extérieur sans leur accord. Cela permet de favoriser une parole plus authentique.

Le rôle de l'animateur-riche est aussi central. Il-elle doit veiller au respect des règles, réguler les échanges et intervenir si certaines interactions deviennent inconfortables ou irrespectueuses. Il-elle doit également rester attentif-ive aux dynamiques de pouvoir ou aux personnes qui prennent trop ou trop peu de place.

Enfin, un cadre de sécurité n'est jamais figé. Il peut être rappelé, ajusté ou renforcé au cours de l'activité si nécessaire. En maintenant un espace clair, bienveillant et structuré, on permet aux participantes de s'impliquer plus sereinement et de construire des échanges plus riches et constructifs.

Toutes les inégalités financières et économiques vécues par une femme tout au long de sa vie (issus du livre «Le genre du capital»)



Posture

L'exercice sur les inégalités économiques liées au genre peut amener à partager des vécus difficiles. Certaines sont parties de leur foyer en laissant tout, d'autres ont épongé les dettes fiscales de leur compagnon, d'autres encore ont souffert de voir leur mère rester dans une dépendance économique sans pouvoir envisager une séparation. L'animateur-riche doit se préparer à accueillir ces vécus et à les faire accueillir par le groupe, à laisser un espace pour les exprimer tout en gardant du temps pour les autres participantes. Il ou elle doit chercher un savant équilibre entre l'attention donnée aux histoires particulières et l'illustration de phénomènes systémiques.

Les animations proposées permettront à l'animateur-riche de se faire une idée de certaines dominantes sociales, culturelles ou de vécus partagés par certaines participantes. Il ou elle pourra donc orienter les prochains ateliers pour être plus proches de ces réalités.

MON RAPPORT À L'ARGENT

ATELIER 1

Résumé de l'atelier

Pas simple de parler d'argent...

Commençons par nous pencher sur la signification que chacune lui donne. Encore moins facile d'en parler quand on est une femme, peur de paraître vénale, manque d'éducation sur le sujet, pas envie d'aborder le sujet dans une relation amoureuse... Pourtant les femmes sont financièrement désavantagées par rapport aux hommes dès l'enfance : découvrons quand et comment afin de défendre notre autonomie et notre sécurité !

Lors de cette première séance, nous explorons les attentes des participantes et validerons ensemble les sujets à couvrir.

Matériel nécessaire

- Projecteur et présentation powerpoint disponible
- Post-it
- Tableau ou flipchart
- Outil de photo langage

PARTIE 1 / plénière

1/ Introduction

- Présenter la philosophie « EP » des ateliers en distinction d'une formation, d'un conseiller financier ou même d'un coach + ce que ça implique dans la forme et le fond des ateliers.
- Clarifier les objectifs des ateliers : permettre aux femmes de mieux appréhender leur sécurité financière et économique à court et moyen terme dans la sphère familiale (pas professionnelle). Comment ?
 - En faisant croître les compétences de chacune grâce aux échanges et apport de contenu des animatrices.
 - En créant un espace de parole et de solidarité pour se soutenir dans l'atteinte de cet objectif.
 - S'interroger sur notre rapport à l'argent en général et dans le couple.
 - Pour les animateur·rice·s mieux connaître les participantes : âge, en couple ou pas, mariées ou pas, afin de cerner les besoins.
- Établir un cadre de sécurité qui convient à chacune.

2/ Un avant goût théorique

Poser le contexte => projeter la présentation powerpoint

PARTIE 2

Petit groupe [min 5, max 15]

1/ Rapport à l'argent

Photo-langage

Choisir deux cartes, une qui représente votre sentiment / votre émotion en entendant le mot « argent » et une autre qui représente votre image / votre souvenir (ou un souvenir) de l'argent quand vous étiez enfant.

Discussion

À votre avis pourquoi ces deux questions ?

Est-ce que l'héritage laissé par votre histoire familiale influence votre rapport à l'argent ?

Est-ce que vous identifiez certaines situations précises ?

Est-ce que cela amène parfois des confrontations dans votre couple ?

2/ Ligne du temps sur les inégalités de richesse

Sur un tableau, on fait une ligne du temps de la vie d'une femme (de la naissance à la mort). Les participantes indiquent avec des post-it là où elles pensent s'être appauvries ou avoir été mises en danger financièrement par rapport aux hommes en général. Pour les plus jeunes, elles peuvent faire référence à leur mère, tantes, amies plus âgées. Cela peut être des expériences personnelles ou non. L'important est d'alimenter le tableau de toutes les inégalités économiques ou financières auxquelles les femmes peuvent faire face sur l'ensemble de leur vie.

On fait le point ensuite en listant tous ces moments et ainsi voir ce qui parle particulièrement aux femmes pour la suite des ateliers. L'exercice permet également à l'animateur·rice d'avoir une idée de l'histoire des participantes et de leur situation de vie.

LA GESTION DU BUDGET

2

**GESTION
DU BUDGET FAMILIAL :
ÉQUILIBRÉ ET JUSTE !**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

- Horloge du temps situé
- Modèles / outils de gestion de budget
- Comment approvisionner le compte commun d'un couple ?



Télécharger les outils sur le digipad
<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

Pourquoi faire un budget ?

Établir un budget avec une attention particulière pour les femmes consiste avant tout à reconnaître que les réalités économiques ne sont pas neutres et qu'elles sont traversées par des inégalités de genre. Cela implique de tenir compte des écarts de revenus, encore souvent défavorables aux femmes, ainsi que de la précarité accrue à certaines étapes de la vie (congrés liés à la maternité, réduction du temps de travail, etc.). Une telle approche invite également à intégrer le travail non rémunéré — comme les tâches domestiques et le soin aux autres — en reconnaissant sa valeur réelle et pourquoi pas même les intégrer dans les comptes.

Faire un budget pour sa famille, c'est comme faire un budget pour un projet, une entreprise. On questionne les priorités pour que chacun-e y trouve satisfaction et accomplissement, mais aussi pour définir à deux des orientations communes dans la famille pour la vie quotidienne. On mange bio ou pas ? Combien de fois par semaine s'offre-t-on de la viande ou du poisson ? Les petits plaisirs, c'est combien et à quelle fréquence ? Comment on voit nos vacances communes, de quoi chacun-e a besoin et quelles ressources financières on y met ?

Réfléchir au budget familial permet aussi de se poser des questions plus fondamentales : est-ce qu'on met les dépenses de santé dans le budget commun ? Souhaite-t-on constituer une épargne commune et pour faire face à quelles situations ou pour quels projets ?

Dans un cadre familial ou de couple, cette démarche repose sur une répartition équitable des charges et sur une transparence dans les décisions financières. Elle suppose un dialogue ouvert, visant à éviter les déséquilibres de pouvoir liés à l'argent. Par ailleurs, analyser ses dépenses permet de prendre conscience des pressions sociales et des normes de consommation (genrées ou pas) et d'y résister.

Comment faire un budget ?

- Inventorier tous les revenus et au besoin les lisser mensuellement.
- Établir des catégories de dépenses pour ne rien oublier.
- Inventorier toutes les charges fixes mensuelles ou occasionnelles et au besoin les mensualiser via un paiement mensuel ou via une provision sur un autre compte.
- Inventorier toutes les dépenses variables sur un an ou sur trois mois par catégorie et en déduire un montant moyen mensuel.
- Établir un budget moyen mensuel « moyen » et voir s'il y a un surplus / manque.

DÉPENSES

FIXES

VARIABLES

Mensuelles ou récurrentes

Inclure la nourriture ?
Inclure ou pas un ou plusieurs versements destinés à l'épargne.

Les réduire en priorité
car c'est ce qui pèse le plus lourd.

Avoir un compte uniquement pour ces dépenses (en y incluant les provisions pour dépenses fixes occasionnelles).

Exemples : loyer, gaz, élec, abonnements divers (sport, netflix), gsm-internet, coti mutuelle, soins médicaux réguliers (kine 2x/mois), versement épargne si fixe.

Inclure nourriture ?
Définir une enveloppe mensuelle indicative pour chaque poste (sorties, location de films, cadeaux, cosmétiques...) sur base des dépenses des 3 derniers mois.

Exemples : sorties (culture, resto), médicaments, rdv médicaux, produits hygiène et cosmétiques.

Occasionnelles

Passer en paiement mensuel si possible ou faire une provision mensuelle sur un compte épargne spécial.

Faire une provision mensuelle pour les vacances ?

Voir quoi mettre (par ex : les rdv médicaux annuels ou biannuels ??).

Exemples : abonnement sports et hobby, contributions (à estimer), entretien chaudière, budget cadeaux annif enfant, budget cadeaux Noël (?), changement lunettes (provision annuelle).

Lister pour ne pas oublier.

Exemples : cadeaux, coiffeur, beauté...

Additionner toutes les charges fixes mensuelles ou mensualisées pour avoir un « reste à vivre ».

Suivre (« pointer ») les dépenses variables en fonction des enveloppes définies ou juste du « reste à vivre ».

Avoir un compte uniquement pour ces dépenses : c'est ça qu'il faut surveiller. (H.Bolle)

Pourquoi les femmes devraient avoir un compte en banque personnel

Selon des statistiques françaises, 28% des femmes n'auraient pas de compte en banque personnel. Soit elles utilisent un compte commun pour gérer leur revenus et dépenses, soit elles n'ont pas du tout accès à un compte bancaire.

Avoir un compte en banque personnel est essentiel pour les femmes parce que cela garantit avant tout une autonomie financière réelle. Disposer de son propre argent, accessible à tout moment, permet de prendre des décisions sans dépendre d'un conjoint ou d'un tiers, que ce soit pour des dépenses du quotidien, des projets personnels ou des situations d'urgence.

C'est aussi une protection importante face aux situations de vulnérabilité. En cas de séparation, de conflit ou de violence économique, un compte personnel peut faire la différence entre pouvoir agir librement ou se retrouver bloquée. L'accès direct à ses ressources permet de partir, de se loger, ou simplement de subvenir à ses besoins sans devoir demander l'autorisation.

Un compte personnel favorise également une meilleure gestion financière. Il permet de suivre ses revenus, de constituer une épargne à son nom et de construire un historique financier (utile pour obtenir un crédit, louer un logement, etc.). Cela renforce l'indépendance à long terme et la capacité à se projeter.

Dans le cadre d'un couple, même lorsque les finances sont partagées, avoir chacun un compte individuel contribue à un équilibre plus sain. Cela permet de préserver un espace de liberté, d'éviter les rapports de pouvoir autour de l'argent et de reconnaître que chaque personne a des besoins et des choix qui lui sont propres.

Enfin, au-delà de l'aspect pratique, c'est aussi une question d'égalité et de dignité. Pendant longtemps, les femmes ont été exclues du système bancaire ou dépendantes légalement de leur mari. Avoir un compte à soi aujourd'hui, c'est aussi s'inscrire dans une continuité de droits acquis et affirmer sa place en tant qu'actrice économique à part entière.

Quels sont les avantages/inconvénients-risques d'avoir un compte joint pour les dépenses communes ?

AVANTAGES

Transparence financière

Tous les membres ont une vue d'ensemble des finances, ce qui favorise la transparence et la communication.

Simplicité de gestion

Un seul compte pour toutes les dépenses familiales simplifie la gestion et la répartition des finances.

Facilite les économies communes

Idéal pour mettre de l'argent de côté pour des projets communs (vacances, achats importants, etc.).

Accès facile aux fonds

Chacun a un accès direct aux fonds, ce qui est pratique pour les paiements quotidiens.

Facilite le paiement des factures

Les factures familiales peuvent être payées directement à partir du compte, réduisant le risque d'oubli ou de retard.

Facilité pour les imprévus

En cas de problème financier, il est plus simple de gérer les dépenses imprévues avec un seul compte.

Paiement partagé de toutes les dépenses

(on évite le syndrome du pot de yaourt).

INCONVÉNIENTS

Conflits potentiels

Si les partenaires ont des habitudes de dépenses différentes, cela peut mener à des tensions et des désaccords.

Responsabilité partagée

Si une personne dépense de manière excessive ou gère mal le compte, cela peut impacter les deux partenaires.

Manque de confidentialité

Il n'y a pas de distinction entre les finances personnelles et familiales, ce qui peut être gênant si un partenaire souhaite garder certaines dépenses privées. Pour ça, il faut avoir un compte personnel en plus.

Problèmes en cas de séparation

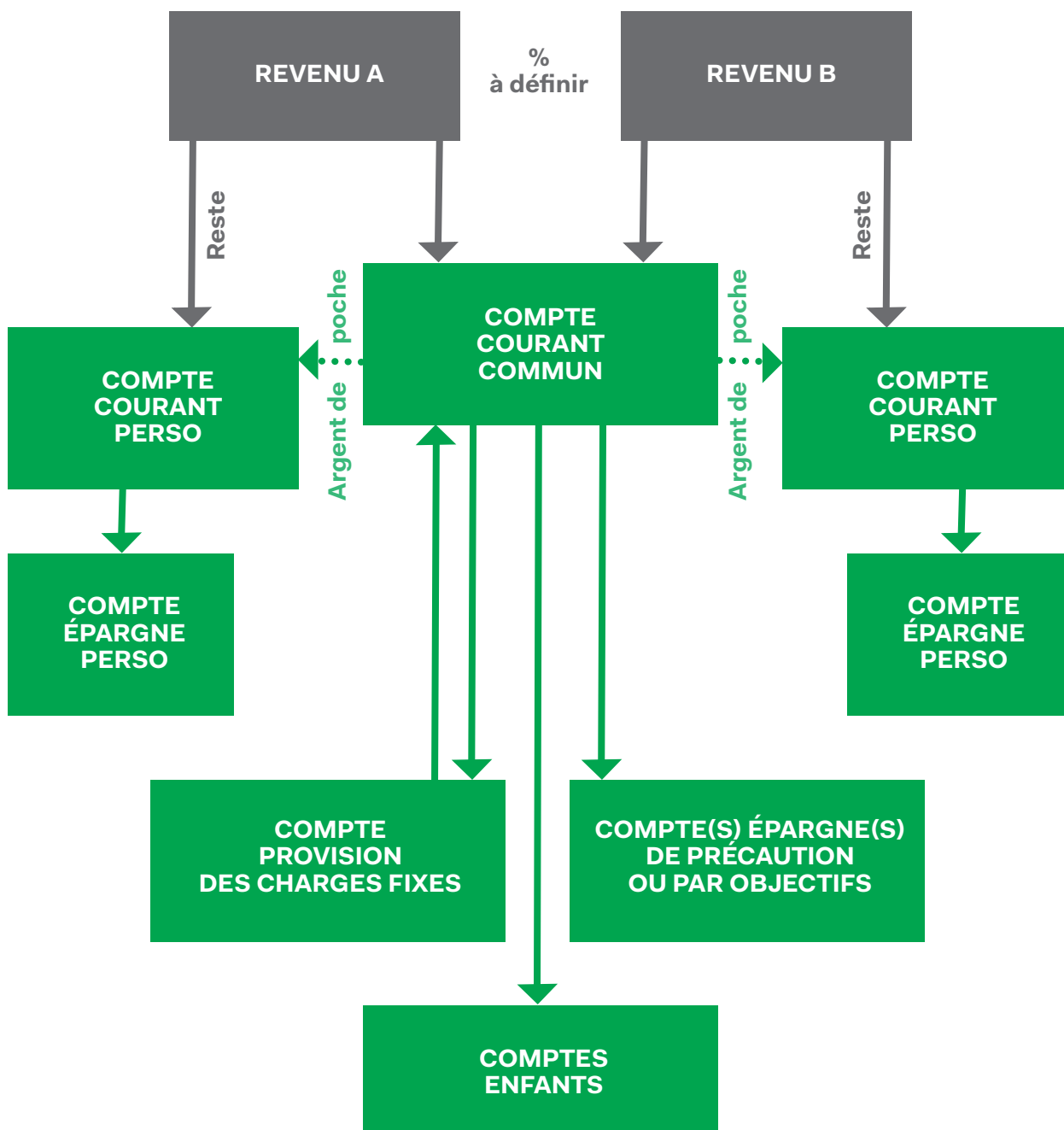
En cas de divorce ou séparation, la gestion du compte commun peut être source de complications ou de conflits.

Gérer un budget familial avec un compte bancaire joint peut être une solution pratique et efficace, mais il est essentiel de bien communiquer et d'établir des règles claires pour éviter des tensions.

Comment approvisionne-t-on le compte commun pour ne pas s'appauvrir ?

RÉSUMÉ

- **Option 1** > 50-50 (pas très équitable pour celui qui gagne moins)
- **Option 2** > au prorata des revenus
- **Option 3** > au prorata des revenus moins valorisation du travail domestique effectué par la femme (ou l'homme mais plus rare)
- **Option 4** > chacun met 100% de ses revenus et on approvisionne les comptes perso avec ce qu'il reste en fin de mois ou sous forme d'un montant « d'argent de poche » (égal ou différencié)



Lexique

Lisser des revenus ou dépenses

Répartir de manière uniforme des revenus ou dépenses irréguliers, variables ou saisonniers sur l'ensemble de l'année pour créer un budget mensuel stable. Par exemple, si nous avons l'entretien de notre chaudière qui tombe en octobre, on divise le montant par douze et nous le répartissons sur notre budget mensuel. Nous faisons la même chose pour les factures trimestrielles ou semestrielles.

Équité vs égalité

L'égalité consiste à traiter tout le monde de la même manière en offrant les mêmes ressources, tandis que l'équité ajuste les moyens en fonction des besoins spécifiques de chacun-e pour atteindre une justice réelle. L'égalité est une approche uniforme (donner le même marche-pied à tout le monde), alors que l'équité est une approche personnalisée (donner un marche-pied haut à celui qui est le plus petit).

LA GESTION DU BUDGET ATELIER 2

Résumé de l'atelier

En fin de mois, on a parfois de mauvaises surprises.

Commençons par lister nos différents revenus, seule ou en couple, sans oublier le manque à gagner du travail domestique supporté par la femme. Faisons un peu de tri entre les dépenses fixes, variables, mensuelles, ou plus occasionnelles, voyons comment anticiper et lisser les grosses dépenses. Au niveau du couple, la gestion des finances commence souvent devant la liste de courses... Qui paye quoi, avec quels revenus, à partir de quels comptes... On explorera différentes façons de répartir les dépenses et les écueils à éviter pour ne pas se retrouver lésées.

Matériel nécessaire

- Tableau / flipchart
- Horloge du temps situé
- Post-it pour parking à questions

Objectifs de la séance et points d'attention

- Faire apparaître les différentes options de répartition quand on est en couple.
- Montrer les écueils dans lesquels ne pas tomber dans cette répartition.
- Faire apparaître quelques grands principes basiques pour la gestion d'un budget « familial ».

Attention : sujet sensible, intime. Prêter attention au profil des femmes (couple, divorcée, sans emploi, en colocation etc.).

PARTIE 1 / plénière

- 1/ Faire le point s'il y a des nouvelles (qu'est-ce qui a été dit la dernière fois).
- 2/ Rappel du cadre des ateliers et du cadre de sécurité.
- 3/ Explication du parking à questions : durant la séance, si les femmes veulent poser une question ou faire une remarque uniquement à l'animateur.ice, elles peuvent l'écrire à tout moment et les mettre dans le parking.

PARTIE 2

Petits groupes [entre 5 et 15 personnes]

1/ Brise-glace – tour de table

a/ Si espace suffisant et si le nombre de participantes est suffisant, on propose de faire 3 équipes en précisant qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse. Les groupes ne doivent pas se former en fonction d'éventuelles difficultés à boucler les fins de mois. La question porte sur la méthode, pas sur le résultat.

- ▶ L'équipe « j'ai un budget relativement précis et je m'y réfère régulièrement ».
- ▶ L'équipe « je fais au feeling, je vois intuitivement ce que je peux dépenser ou pas ».
- ▶ L'équipe qui fait autrement.

On peut se placer entre les 2 premiers, on peut dire qu'on fait autrement que ces 2 options principales.

b/ Si pas d'espace suffisant, on fait un tour de table des prénoms et on demande de choisir un mot qui définit notre plus grand défi lorsqu'il est question du budget. On débriefe, on résume ce qui ressort comme plus grand défi face au budget.

2/ Gestion du budget

Cette partie de l'atelier se fera sous forme de discussion. En posant les questions ci-dessous, vous faites parler les femmes de leur situation. Il faut bien prêter attention qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses

Objectif. Faire apparaître différentes options, différentes réponses. Afin de vous aider à animer cette partie et pouvoir orienter les femmes vers une gestion de budget équitable et juste, nous vous invitons à utiliser le contenu pédagogique de cette fiche.

Questions.

- ▶ Quelles sont les bonnes raisons de faire un budget / de ne pas faire un budget ?
- ▶ Comment faire un budget ? Utilisez-vous des outils particuliers ?
- ▶ Une fois que le budget est fait, comment gérez-vous l'argent ?

En couple ou non ? En collocation ? Seule ? Si en couple, avez-vous deux comptes séparés ? Un compte joint pour les dépenses communes et deux comptes séparés ? Un seul compte joint ? Autre ?

- ▶ Compte commun ou compte perso ?

Faire une liste des avantages et inconvénients de l'un et l'autre.

- ▶ Si compte commun, comment on approvisionne les dépenses communes ?
- ▶ Quelles sont les dépenses communes ?

Toutes ses questions peuvent amener à parler du travail non rémunéré. Si le temps le permet, utiliser l'outil de l'horloge du temps situé pour le mettre en discussion.

(BIEN) PARLER D'ARGENT EN FAMILLE

3

**L'ARGENT EN FAMILLE :
DIALOGUER
ET POSER UN CADRE !**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

► Le jeu Money Party

► Les chapeaux de Bono



Télécharger les outils sur le digipad

<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

Les bases de l'argent dans le couple

En amour, on ne compte pas. Cet adage est profondément ancré dans notre culture : l'argent serait incompatible avec l'amour. Pourtant, parler d'argent avec son partenaire est primordial puisqu'il influence fortement la vie du couple : décisions, renoncements, charge mentale ou rapports de pouvoir.

Le rapport à l'argent touche à l'intime, à notre histoire de famille. Il réveille des peurs, des hontes, des besoins de sécurité ou d'autonomie. Beaucoup de couples évitent donc le sujet, alors qu'il structure silencieusement leur relation.

Faire les comptes sans tout compter

Faire les comptes ne signifie pas surveiller chaque dépense.
C'est plutôt prendre un temps pour :

- regarder l'argent qui entre et sort,
- répartir les dépenses,
- parler des tâches ménagères et parentales,
- identifier ce qui pèse pour chacun.

C'est un acte de clarté qui permet au couple de se réajuster.

Deux histoires qui se rencontrent

Un couple, c'est aussi la rencontre de deux éducations et de deux histoires familiales. Certaines familles parlent facilement d'argent ; d'autres en font un sujet tabou, source de peur ou de contrôle. Même chose pour les tâches domestiques. Certaines ont grandi avec une mère qui assumait tout, d'autres dans des foyers plus égalitaires.

Ces modèles continuent d'agir dans la vie amoureuse. Chacun considère comme « normal » ce qu'il a appris chez lui. Or ces normalités ne sont pas toujours compatibles.

Faire les comptes revient donc aussi à parler :

- ▶ des peurs,
- ▶ des modèles parentaux,
- ▶ du rapport à l'autonomie,
- ▶ et parfois de la crainte d'être contrôlé-e.

Les couples qui gèrent le mieux ces questions ne sont pas ceux qui ont trouvé le modèle parfait, mais ceux qui savent créer :

- ▶ un espace commun clair,
- ▶ un espace personnel respecté,
- ▶ une organisation capable d'évoluer.

Argent, tâches et dettes invisibles

Dans le couple, les déséquilibres créent souvent des attentes implicites. Celui qui paie davantage peut attendre plus d'investissement domestique ou émotionnel. Celui qui porte les enfants ou met sa carrière en pause peut attendre une forme de reconnaissance.

Cela crée des « dettes invisibles ».

- ▶ « Je paie plus, donc j'aimerais que tu fasses plus à la maison. »
- ▶ « J'ai sacrifié ma carrière pour nous. »

Le problème n'est pas le soutien, mais le moment où la dette devient silencieuse et impossible à discuter. Elle finit alors par se transformer en reproches, colère ou épuisement.

Gérer l'argent : un acte de clarté et une nouvelle façon d'aimer

Parler d'argent ne tue pas l'amour. Cela permet au couple de durer.

Il ne s'agit pas forcément de tout partager, mais d'avoir une vision commune :

- ▶ d'où vient l'argent,
- ▶ où il va,
- ▶ qui paie quoi,
- ▶ et si cela reste supportable pour chacun.

Partager toutes les dépenses à 50/50 peut devenir injuste lorsque les revenus sont très différents. Celui qui gagne moins risque alors de vivre sous pression permanente ; celui qui gagne plus peut développer un sentiment de pouvoir ou de sacrifice.

L'équité permet au contraire :

- ▶ d'éviter la culpabilité,
- ▶ de limiter le pouvoir économique,
- ▶ d'empêcher que l'argent devienne une arme relationnelle.

Le rendez-vous d'intendance

Il est important d'instaurer des papotes argent, des rendez-vous de couple pour parler :

- ▶ budget,
- ▶ charges,
- ▶ fatigue,
- ▶ ajustements nécessaires.

Dans d'autres relations — travail, colocation, amitié — il paraît normal de discuter des responsabilités. Le couple ne devrait pas être l'exception. Et même si on trouve que ce n'est pas très romantique, prendre ce moment à deux c'est prendre soin de son couple. Et ça, ça peut être très très romantique.

Le couple comme équipe

Dans une relation, il est normal qu'à certaines périodes l'un porte davantage que l'autre : maladie, crise, transition professionnelle ou surcharge. Les tensions peuvent apparaître lorsque cette situation devient permanente et qu'un-e partenaire finit par « tout tenir ».

Un couple fonctionne comme une équipe lorsqu'il existe :

- ▶ de la flexibilité,
- ▶ la possibilité de demander de l'aide,
- ▶ la liberté d'exprimer sa fatigue,
- ▶ et la possibilité de remettre en question l'organisation du couple.

La communication non-violente

La communication non violente (CNV), développée par Marshall Rosenberg dans les années 1970 est une manière de communiquer qui vise à favoriser l'écoute, l'empathie et la coopération plutôt que le conflit ou le reproche.

Elle repose sur quatre étapes :

- ▶ observer une situation sans juger,
- ▶ exprimer ce que l'on ressent,
- ▶ identifier le besoin derrière cette émotion,
- ▶ formuler une demande claire et concrète.

Elle cherche à sortir des accusations, des critiques ou des rapports de force pour permettre un dialogue plus respectueux des besoins de chacun.

Posture

Le thème du dialogue dans le couple et dans la famille peut-être source d'anxiété pour les personnes présentes car des souvenirs ou des émotions enfuis peuvent refaire surface. De même, il faut prendre des précautions lorsque l'animateur-riche parle de communication ou de dialogue car il se peut que des femmes présentes sont ou ont été dans des couples violents. Prendre sa place dans un couple qui (dys)fonctionne sur des jeux de pouvoir ou avec des rapports de domination nuisibles peut-être dangereux. À chaque instant, l'animateur-riche doit en être conscient-e. Si il ou elle perçoit une mise en danger, il ou elle peut renvoyer la femme vers l'aide adéquate.

(BIEN) PARLER D'ARGENT EN FAMILLE ATELIER 3

Résumé de l'atelier

Être consciente des inégalités économiques dans son couple c'est une chose, en parler sereinement avec son partenaire, c'en est une autre. Comment aborder ces questions sereinement pour assurer la sécurité de chaque personne ? Et nos enfants, exposés à de multiples sollicitations : comment les responsabiliser sans créer de peur envers l'avenir ? Comment aiguiller les filles en particulier pour assurer leur indépendance et leur sécurité ?

Matériel nécessaire

- Projecteur et présentation powerpoint
- Flip chart ou grandes feuilles
- Post-it pour parking à questions

PARTIE 1 / plénière

1/ Introduction

- Rappel du cadre de sécurité. Très important pour celui sur le dialogue dans le couple car il touche fortement à l'intime des femmes et aux expériences (mal) heureuses de celles-ci.
- Tour de table/brise-glace :
terminer la phrase « Parler d'argent en amour c'est »
- L'animateur-riche introduit le sujet en résumant ce qui a été dit dans le tour de table.

2/ L'argent tabou ultime de la relation

Sous forme de discussion l'animatrice présente les points ci-dessous :

- Pourquoi c'est tabou ?
- Pourquoi en parler ?
- Le poids de l'histoire, héritage familial / poids des traditions familiales, patriarcales
- Quels outils pour en parler ?
 - Communication non violente (introduction => principes de base)
 - Le jeu Money Party

PARTIE 2

Petits groupes [min 5, max 15]
pour aller plus loin...

Soit on essaye d'aller plus loin sur base du jeu Money Party en choisissant une question en particulier.

Soit on s'inspire de la méthode des chapeaux de Bono pour animer la discussion qui se fera sur base de ce qui a été transmis en plénière :

Pour l'animateur-riche

► **Bleu.** Rappeler les enjeux de la thématique et les raisons pour lesquelles on a décidé de faire cet atelier.
Expliquer les règles de la méthode des chapeaux de Bono.

Pour les participantes

► **Blanc (neutralité).**

Y a-t-il des éléments concrets à faire sortir de la première partie ?

► **Jaune (optimisme).**

Qu'est-ce qui m'enthousiasme dans cette thématique ?
Me rend optimiste, me donne de la joie, etc.

► **Noir (pessimisme).**

Qu'est-ce qui pourrait être un obstacle ?
Quelque chose de difficile à mettre en place... ?

► **Rouge (émotions).**

Quelles sont mes émotions maintenant tout de suite
et par rapport à la thématique ?

► **Vert (créativité).**

Qu'est-ce que je pourrais mettre en place après l'atelier ?

L'ÉPARGNE

4

**ÉPARGNE :
INCONTOURNABLE
POUR SE PROTÉGER**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

► La méthode de gestion de budget et d'épargne dite des « enveloppes »

►» Comparer les comptes d'épargne

► Le scan des banques



Télécharger les outils sur le digipad

<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

Pourquoi et comment épargner ?

Les femmes ont tout intérêt à épargner pour gagner de l'indépendance financière, leur autonomie et pouvoir faire leurs propres choix. L'épargne permet de faire face aux imprévus, comme une perte d'emploi, une séparation ou des dépenses de santé. Mais elle permet aussi de préparer des projets importants tels que l'achat de son logement, l'organisation d'un voyage ou la reprise d'études.

L'arrivée des enfants dans la vie des femmes fait qu'elles ont des carrières plus souvent interrompues que celles des hommes. Selon Eurostat en 2021, 24,8% des femmes belges travaillaient à temps partiel pour s'occuper de leurs enfants ou d'adultes handicapé-e-s contre 9,9% de leurs homologues masculins. Cela a un impact direct sur leurs revenus mais également sur leur retraite.

Épargner régulièrement permet donc de mieux préparer sa pension et d'éviter la précarité. Elle permet également de quitter « plus facilement » un conjoint que on n'aime plus et elle peut aussi sauver la vie de celles qui vivent des violences conjugales.

En résumé, épargner répond à plusieurs besoins :

- Se mettre à l'abri en cas d'imprévus, de fin de mois difficiles.
- Se donner une marge de manœuvre en cas de prises de décisions ayant un impact important sur notre situation financière (séparation, changement professionnel).
- Pour un projet spécifique (vacances, loisirs, reprendre des études).
- Pour la sécurité à long terme : études des enfants, achat d'une maison, pension...
- Pour se faire plaisir.

Mais comment fait-on ? Voici quelques petits trucs :

- Comprendre « où part l'argent » : établir et suivre un budget, identifier les dépenses superflues et où faire des économies (en commençant par les charges fixes). La méthode des enveloppes peut aider.
- Prélèvement en début de mois automatique, quitte à reprendre dans l'épargne en fin de mois : « pour épargner sans y penser, je me paye en 1^{er} ».
- Anticiper les grosses dépenses (factures trimestrielles ou annuelles) et les PROVISIONNER (sur un compte dédié).
- Systématiquement mettre sur un compte à part ce qu'il reste en fin de mois : si on le laisse sur le compte courant, ça risque d'être dépensé le mois suivant sans même s'en rendre compte.
- Épargner par projets : avenir des enfants, achat immobilier, vacances... (avec des montants et des comptes ou enveloppes spécifiques par projet).
- Aligner son budget annuel sur le revenu mensuel de base, sans intégrer les primes. Épargner ces revenus exceptionnels.
- Si toutes ces méthodes sont trop difficiles, à cause d'un budget très serré : mettre de côté la monnaie des courses.
- Ces méthodes peuvent se cumuler !

Une fois qu'on a la méthode, où met-on notre argent ?

PLACEMENT	AVANTAGES	RISQUES, INCONVÉNIENTS
À la maison, enveloppe (tirelire)	On peut le prendre facilement Plus concret, plus matériel	On risque de le prendre trop souvent Pas d'intérêts Vol, incendie, perte... Perte de valeur
Compte épargne à la banque	Plus sûr (mais piratage) Garantie de l'État Flexible	Taux d'intérêt très faible Perte de valeur
Groupes-épargne	Toucher l'argent rapidement : grosse somme Indépendance vis à vis des banques Motivation pour épargner Solidarité	Risque de ne pas récupérer son argent Pression pour contribuer chaque mois
Compte à terme	On ne peut pas y toucher avant une certaine date Intérêts	Peu flexible, il peut y avoir des frais si on débloque avant le terme
Or, argent, objet de valeur	On ne peut pas y toucher aussi facilement que de l'argent. Double fonction d'épargne et d'esthétique. Certains objets peuvent prendre de la valeur à la revente	Les objets peuvent s'abîmer. Risque de vol. Pour l'or, la valeur à la revente dépend de la teneur en or (9,18,24 carats)
(Assurances vie branche 21)	Garantie des dépôts, petit rendement (plus faible qu'une épargne-pension classique)	Frais si on la débloque avant la limite d'âge

Les différents types d'épargne

Il est tout à fait possible d'ouvrir plusieurs comptes d'épargne en fonction de son affectation :

► **Épargne de précaution** : quels sont les coups durs auxquels elle peut servir ? (quitter une entreprise, période de chômage durant laquelle les revenus baissent, achat urgent pour la maison type électro-ménager qui lâche, déplacement urgent pour un proche, mais aussi séparation, reconversion professionnelle...). Il est conseillé qu'elle représente trois mois de revenus au minimum, mais cela peut aller jusqu'à un an de revenus pour les personnes avec des revenus très irréguliers (indépendantes par exemple). L'épargne de précaution est là pour faire face à de grosses dépenses imprévues, c'est donc normal qu'on pioche dedans de temps en temps ! Certains recommandent en plus une épargne d'urgence de 1000 € disponible à tout moment.

► **Épargne-provision** : pour les grosses dépenses annuelles (précompte immobilier, loisirs et frais de rentrée en septembre, factures d'assurances annuelles, vacances...). À calculer en fonction de toutes les dépenses fixes mensuelles.

► **Épargne pour la sécurité à long terme** : constituer un apport pour un bien immobilier, financer les études des enfants, pour la pension. Une partie de cet argent peut être investi car on n'en a pas besoin tout de suite.

► **Épargne-projet** : financer un long voyage, une grosse formation.

Il est plus facile et visible d'épargner sur des comptes différents. Les comptes d'épargne sont en général gratuits et certaines banques permettent de faire des enveloppes différentes sur un même compte. Le but est d'aller piocher dans tel ou tel compte en fonction des besoins ou des projets qui se réalisent.

La garantie de l'État sur les dépôts

Elle ne s'applique qu'aux établissements de crédit, c'est-à-dire les banques, et elle couvre jusqu'à 100 000 € par banque par une personne.

Pour les comptes joints, le Fonds de garantie rembourse individuellement chaque titulaire d'un compte-joint en fonction de la part qui lui revient. Les avoirs déposés sur un compte-joint sont considérés comme appartenant à parts égales aux co-titulaires sauf si la répartition réelle est connue de l'institution financière. Ces avoirs répartis sont à ajouter aux autres avoirs de chacun des co-titulaires qui bénéficie individuellement d'un plafond de remboursement de 100 000 €.

Attention. Vous avez de l'épargne dans une autre banque européenne, il est possible que ce soit la garantie de ce pays qui couvre votre épargne.

Remarque. Avec les évolutions politiques actuelles, si survient une crise bancaire d'ampleur mondiale, l'État belge fera-t-il face à ses obligations pour couvrir une large partie des dépôts ? Le risque zéro n'existe pas...

Les comptes épargne pour les enfants

Chaque parent doit être bien conscient que s'il verse de l'argent sur le compte d'épargne de son enfant, il devra pouvoir en justifier tout retrait ultérieur, car cet argent doit être retiré uniquement dans l'intérêt de l'enfant. Il peut donc par exemple s'agir d'un retrait en vue de payer ses études, de placer l'argent sur un compte générant plus d'intérêts ou de lui acheter quelque chose. S'il y a un doute, la banque pourrait demander une justification, voire s'opposer au retrait. Si l'un des parents dépasse ses prérogatives parentales, l'autre parent ou le-la jeune lui-elle-même pourrait ainsi le poursuivre en justice.

Héloïse Bolle, conseillère en gestion de patrimoine pour les femmes, suggère de scruter à la loupe notre côté sacrificiel pour nos enfants aussi bien dans les dépenses que sur l'épargne et nous conseille de penser d'abord à nous ! On peut faire la comparaison avec l'annonce des hôtesse de l'air dans les avions. En cas de dépressurisation, un masque à oxygène tombera automatiquement devant vous. Tirez dessus pour déclencher l'oxygène, placez-le sur votre visage et respirez normalement. Les adultes doivent s'équiper avant d'aider les enfants.

Groupes d'épargne solidaire

L'idée est de constituer un groupe de personnes de confiance qui mettent chacune une somme de côté tous les mois. Cela peut être sur un compte au nom de l'une d'elles, soit en cash dans une boîte ou soit cela peut être simplement un engagement à épargner. Les épargnantes peuvent alors se faire des petits crédits avec les fonds disponibles en cas de besoin. Financité recommande qu'il n'y ait pas d'intérêts pour ne pas défavoriser celles qui sont dans des situations moins faciles que les autres ou bien d'envisager une sorte d'intérêt qui est mis en commun. Ces mécanismes permettent de créer de la solidarité financière et pour les membres d'être plus autonomes vis à vis des banques ou organismes de crédit à la consommation. Les règles du groupe d'épargne sont décidées entre les participantes. Les avantages ?

- ▶ Soutien du collectif pour épargner
- ▶ Solidarité & entraide
- ▶ Confiance essentielle
- ▶ Indépendance vis à vis des banques.

Combien épargner en tout ?

En Belgique selon le dernier rapport d'inclusion financière de Financité, le taux d'épargne des Belges était de 14,8% (épargne / revenus) au dernier trimestre 2024. Ce chiffre a beaucoup varié depuis le début de la crise du covid. Mais cela cache de grosses disparités. Le montant disponible médian sur un compte épargne n'est que de 5300 € environ. Selon Statbel, il apparaît qu'une dépense imprévue de 1300 € est financièrement inaccessible pour 21,5% des Belges et en gros un-e Belge sur deux ne peut pas économiser chaque mois. À Bruxelles le taux d'épargne est très bas.

Que fait la banque avec mon épargne ?

L'argent sur un compte épargne ne me sert pas, mais il est indispensable aux activités d'investissement des banques. Les banques sont comme le moteur de l'économie, elles font circuler l'argent entre les acteurs qui en ont en excédent comme les ménages qui épargnent et ceux qui en ont besoin, comme les entreprises qui veulent par exemple construire une nouvelle usine. Comptablement pour pouvoir investir en prêtant de l'argent à des entreprises, la banque doit disposer de ressources financières, par exemple son capital, des emprunts à d'autres banques mais aussi les dépôts des épargnants. Bref sans notre épargne, les banques ne peuvent pas investir ! Toutes les banques n'ont pas les mêmes pratiques. Afin d'y voir plus clair, Financité et Fairfin notent les principales banques sur un certain nombre de critères extra-financiers dans le scan des banques

Bon à savoir

En 2026, les intérêts produits par les comptes d'épargne sont exonérés d'impôts jusqu'à 1020 euros par personne et par an. Si le compte est au nom de deux personnes, les intérêts sont exonérés de taxes jusqu'à 2040 euros par an. Un précompte mobilier de 15 % est payable sur les intérêts supérieurs à cette limite.

Lexique

Liquidité

Cela représente l'argent qui est immédiatement disponible pour régler des dettes à court terme. Le terme désigne également la facilité à convertir un actif (actions, biens) en espèces rapidement sans perte de valeur.

Intérêt de base

Vous touchez un intérêt de base sur chaque montant que vous versez sur votre compte d'épargne au plus tard dès le lendemain du versement. Celui-ci est calculé par jour, sur toute la période pendant laquelle l'argent reste sur votre compte d'épargne. La banque peut adapter le taux de base à tout moment, du moment qu'elle en informe ses clients. Le changement de taux d'intérêt vaut pour l'argent déjà en compte ainsi que pour les futurs dépôts. L'intérêt de base est versé chaque année sur votre compte d'épargne, souvent autour du 1^{er} janvier.

Prime de fidélité

Vous touchez également une prime de fidélité, mais uniquement pour les sommes qui sont restées sur votre compte pendant 12 mois. Le taux de la prime de fidélité est fixé pour 12 mois au moment où vous effectuez le versement, même si le taux est augmenté trois jours plus tard. Pendant cette période, la banque ne peut pas modifier le taux pour le montant versé. La prime de fidélité est payée trimestriellement : le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet, le 1^{er} octobre et le 1^{er} janvier. Si vous la laissez sur votre compte, elle rapporte à son tour des intérêts.

L'ÉPARGNE

ATELIER 4

Résumé de l'atelier

En fin de mois, on a parfois de mauvaises surprises.

Commençons par lister nos différents revenus, seule ou en couple, sans oublier le manque à gagner du travail domestique supporté par la femme. Faisons un peu de tri entre les dépenses fixes, variables, mensuelles, ou plus occasionnelles, voyons comment anticiper et lisser les grosses dépenses. Au niveau du couple, la gestion des finances dans un couple commence souvent devant la liste de courses... Qui paye quoi, avec quels revenus, à partir de quels comptes... On explorera différentes façons de répartir les dépenses et les écueils à éviter pour ne pas se retrouver lésées.

Matériel nécessaire

- Tableau / flipchart
- Post-it pour parking à questions

Objectifs de la séance et points d'attention

- Prendre conscience des différentes raisons pour épargner.
- Prendre conscience des différents outils pour épargner.
- Envisager la constitution d'une épargne comme une priorité dans le budget.
- Se faire une première idée de ce qu'implique le fait d'épargner dans un système capitaliste où la majorité de l'épargne est drainée par les banques.

1/ Intro et brise-glace

Quel est le plaisir / le projet sympa qui vous tient à cœur en ce moment, mais que vous n'êtes pas encore en mesure de mettre en œuvre ? L'idée est de montrer par la suite que l'épargne ce n'est pas uniquement douloureux, ça peut aussi servir à se faire plaisir. Pour aller vite, on peut le faire en se lançant une balle.

2/ Pourquoi et comment épargner ?

En fonction du nombre de participantes, faire un brainstorming par sous-groupe (5 à 10 personnes) avec une grande feuille, puis un travail de restitution est fait au grand groupe. L'animatrice complète-précise lors de la restitution.

Groupe 1. Pourquoi épargner ? Que cherche-t-on en mettant de l'argent de côté ?

Groupe 2. Comment épargner ? Quels seraient vos bons conseils méthodologiques pour mettre de l'argent de côté sans trop de stress ? Existement-ils des freins à l'épargne et comment les lever ?

Groupe 3. Les outils financiers pour épargner : Où placer mon épargne sans risque ? Quels sont les avantages/inconvénients de chaque solution ? Le groupe préparer la restitution sous forme d'un tableau. Dans la restitution, l'animateur·rice peut mettre en avant les principaux critères pour choisir un placement financier : liquidité, rémunération, risque.

3/ Épargne en couple ou solo ?

Débat.

Comment financez-vous les gros projets/besoins familiaux dans votre couple ?

Prendre des exemples concrets.

Les vacances, aider les enfants pendant leurs études supérieures, un achat immobilier. Comment décidez-vous du montant que chacun·e doit mettre ?

On met en avant la possibilité d'un compte épargne commun et on interroge celles qui ont fait ce choix sur la façon dont elles l'utilisent. On peut construire avec les participantes un tableau avantages / inconvénients.

4/ Quelques aspects théoriques et pratiques

[voir page 24, animatrice]

En fonction de l'intérêt du groupe, l'animatrice peut choisir de détailler certains des sujets suivants :

- ▶ Les différents types d'épargne
- ▶ La garantie de l'état sur les dépôts
- ▶ Les comptes d'épargne pour les enfants
- ▶ Les groupes d'épargne solidaire
- ▶ Combien épargner en tout ?

5/ L'épargne ça doit rapporter ?

Débat mouvant : choisir 2-3 questions.

Ce débat doit servir à déconstruire l'idée que l'argent devrait nécessairement produire plus d'argent. Mais aussi qu'il peut être utile en terme d'incitation à l'épargne pour les ménages, pour leur sécurité à long terme, d'avoir un taux attractif. Montrer que l'État joue mal son rôle en ne parvenant pas à inciter suffisamment l'épargne avec des taux attractifs (jusqu'à un certain montant d'épargne) alors que la sécurité financière des ménages est un enjeu social majeur.

Les banques doivent partager leurs bénéfices avec les épargnant-e-s en augmentant les intérêts.

Pistes de discussion. Rien ne les y oblige, leur objectif c'est d'augmenter les retours des actionnaires (sauf si la banque applique les principes de l'économie sociale). Si elles augmentent la rémunération de l'épargne, ça pourrait les pousser à augmenter les tarifs et les frais ailleurs pour continuer à faire suffisamment de bénéfices. Si les taux sur les comptes épargne augmentent, les taux sur le crédit risque aussi d'augmenter. Il n'y a pas suffisamment de concurrence entre les banques que ce soit sur la qualité de service, ou les taux sur les comptes d'épargne (situation d'oligopole). Cela pourrait aussi être le rôle de l'État de subsidier les taux d'intérêt sur les comptes d'épargne, afin de favoriser la sécurité financière des ménages (c'est le cas en France avec le Livret A).

Si les intérêts sont inférieurs à l'inflation, l'argent à la banque se déprécie.

Bien expliquer pourquoi (avec un bête exemple de combien de kg de pommes on peut acheter aujourd'hui avec 5 € à 2,5 €/kg et on combien on pourra acheter demain avec 5€ à 3 €/kg).

Si je place de l'argent, je veux nécessairement en retirer un intérêt financier.

L'Église a interdit les intérêts pendant des siècles.

Raisons pour vouloir un intérêt : l'inflation, la prise de risque, incitation à l'épargne. Raisons pour considérer que ce n'est pas un must :

- ▶ Ce n'est pas très moral car ceux qui ont l'argent peuvent en avoir plus (sans rien faire) et pas les autres.
- ▶ On peut chercher un impact autre que financier si ma banque investit dans des projets durables, un peu moins rentables que d'autres projets, je peux accepter que mon épargne soit moins rémunéré).
- ▶ Distribuer un intérêt sur l'épargne implique de facturer un intérêt sur les crédits. Cela nécessite de gagner « toujours plus » et d'épuiser « toujours plus » les humains et la nature.

On peut reposer la question comme suit : recevoir un intérêt financier sur un placement est en accord avec mes valeurs.

6/ Mais que fait mon argent tant qu'il est sur mon compte épargne ?

S'il manque du temps pour cette partie, il peut être proposé au groupe d'y consacrer une séance supplémentaire d'une heure (possiblement en ligne et donné par Financité).

Contexte : quel volume représente l'épargne des belges ?

Montant total de l'épargne des belges : 300Mds €, soit environ la moitié du PIB de la Belgique, qui représente toute la richesse monétaire créée en Belgique pendant 1 an (614 Mds € en 2024).

Petit quiz (en gras les bonnes réponses)

Que fait la banque avec mon épargne ?

- ▶ **Prêter à des sociétés pétrolières**
 - ▶ **Prêter à des PME belges**
 - ▶ **Financer les énergies renouvelables**
 - ▶ **Investir dans des actions de sociétés multinationales**
 - ▶ **Prêter à l'État belge pour augmenter les dépenses de défense.**
- => *la banque finance à peu près tout ce qu'elle veut, sauf des activités illégales.*

Quel est l'impact en CO₂ de 1000 € dans une banque pas durable :
(source helios.do, pour un placement à la Société générale en France)

- ▶ Repas avec du bœuf : **65**
- ▶ Km en voiture : **3000**
- ▶ Tonnes de CO₂ : **0,65t**

Quel montant était prêté par les grandes banques belges au secteur des énergies fossiles entre 2019 et 2022 :

- ▶ 500 millions d'euros
- ▶ **11 milliards d'euros**
- ▶ 2 milliards d'euros

Ma banque m'aime bien car je paye les intérêts de mon crédit, je fais toutes mes opérations en ligne et je paye des frais pour mon épargne-pension. À l'âge de la pension, je suis incapable de me servir de l'application bancaire et je paye beaucoup de mes dépenses en cash. Comment va réagir ma banque ?

- ▶ Financer des asbl qui font des ateliers de soutien numérique.
- ▶ M'envoyer une newsletter avec des bons plans à partager avec d'autres pensionnés.
- ▶ **Exiger que je quitte la banque et fermer mon compte.**

Conclusion

Un petit pas que vous souhaitez faire /
Un truc qui est à nouveau pour moi, que j'ai
compris et/ou un mot pour illustrer
Comment vous vous sentez à la fin de cet atelier ?

LE LOGEMENT ET L'IMMOBILIER

5

**MA SÉCURITÉ
PASSE
PAR LA BRIQUE...
OU PAS ?**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

- État des lieux du logement, les femmes mal loties
- Présentation powerpoint de l'amortissement d'un prêt hypothécaire
- Exemple d'un tableau d'amortissement
- Les aides pour être propriétaire à Bruxelles et en Wallonie



Télécharger les outils sur le digipad
<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

Les avantages et les inconvénients d'être propriétaire

AVANTAGES

Éviter de gaspiller l'argent du loyer et se constituer un patrimoine.

Avoir un toit et ne pas risquer d'être mis dehors par le propriétaire.

Avoir un actif qui se déprécie peu / prend de la valeur et représente une super garantie pour une banque : cela permet d'emprunter !

Liberté d'aménagement, pour modifier des choses dans l'appartement...

Avoir terminé de payer le logement quand on arrive à la pension, ne plus avoir ce poids dans le budget.

Transmission aux enfants.

Protection contre l'inflation (si emprunt à taux fixe) : les loyers augmentent avec le coût de la vie, si on a un crédit à taux fixe votre mensualité reste la même !

On peut toujours mettre le bien en location si on veut/ peut plus y vivre.

INCONVÉNIENTS

Payer des intérêts (beaucoup pendant les 1^{ères} années du crédit hypothécaire) et une assurance solde restant dû.

Payer le précompte immobilier chaque année.

Payer les droits d'enregistrement (notaire) : pour ne pas perdre d'argent, il faut rester au moins quelques années dans un bien (pour compenser les droits d'enregistrement avec une possible plus-value).

Frais d'entretien et de réparation, parfois difficiles à prévoir, il faut avoir un peu d'argent de côté surtout quand on est dans une copropriété.

Frais pour des travaux ± importants.
Si les travaux sont importants, il faut les ajouter au prix d'achat.
Parfois on repousse les travaux nécessaires, ce qui peut amener le logement à se dégrader.

Poids d'avoir à rembourser un crédit : limite la liberté, peut être difficile à rembourser en cas de « coups durs » (chômage, maladie), mais on peut toujours réduire son niveau de vie par ailleurs.

Mettre beaucoup de ses œufs dans le même panier : quand on n'a pas beaucoup de moyens et qu'on veut être propriétaire, presque tout l'argent disponible passe dans le remboursement du crédit.
S'il y a un problème important avec le logement, on risque de perdre une grosse part.

Risque de moins-value, il est parfois difficile d'évaluer si on a une opération financière positive.

Charge mentale d'une copropriété et aussi d'une propriété simple.

À quoi faut-il être attentif avant de conclure un crédit hypothécaire ?

Les points d'attention

- ▶ Un crédit plus c'est long, plus c'est cher en total d'intérêts : il faut trouver un équilibre entre le montant des mensualités et la durée du crédit.
- ▶ Choisir un taux d'intérêt fixe, variable ou révisable : pour minimiser le risque, on suggère un taux fixe quitte à refinancer le crédit si les taux baissent beaucoup. En ce qui concerne les taux variables, il faut savoir que ceux-ci ne peuvent pas augmenter au-delà du double.
- ▶ Qu'est ce qui rend un taux d'intérêt plus ou moins élevé ? Le risque !
 - Le ratio revenus / mensualités du prêt
 - Les dettes existantes
 - La situation de l'emprunteur-euse: nature et régularité des revenus, être inscrit-e à la Centrale des crédits aux particuliers, procédure de médiation de dettes, la quotité (ratio montant du crédit / valeur du bien), souscription d'assurances ou pas, durée du crédit...
 - Aujourd'hui (en 2026) les taux sont entre 2,8 et 3,5%.
- ▶ En cas de risque de revenus irréguliers, on peut souscrire une assurance revenus garantis, indépendamment du crédit hypothécaire.
- ▶ Attention aux frais de dossier, aux frais d'un éventuel courtier - négociation entre banques, aux coûts liés aux assurances, à l'obligation de domiciliation.
- ▶ Attention aux clauses de remboursement anticipé : que se passe-t-il si je veux rembourser plus tôt une partie du prêt ? il y a en général des frais qui peuvent être élevés.
- ▶ Attention à la possibilité de transférer son crédit sur un autre bien. C'est généralement possible si :
 - Le nouveau bien offre une garantie équivalente ou meilleure.
 - Le montant restant dû reste cohérent avec la valeur du nouveau bien.
 - Ta situation financière n'a pas changé négativement.
 - Le crédit prévoit explicitement la transférabilité (ou ne l'exclut pas).
 - Très intéressant si tu as un taux bas sur ton crédit actuel.

Que faire quand une femme emménage chez un homme propriétaire ?

Elle ne doit surtout pas payer de loyer à son conjoint car cela reviendrait à participer au remboursement de son crédit hypothécaire à lui sans avoir accès à la propriété. Elle peut faire une « convention d'occupation gratuite » ou « commodat » prêt à usage) qui est régi par les articles 1875 et suivants du Code civil belge.

Caractéristiques principales.

- ▶ Le propriétaire met gratuitement le logement à disposition
- ▶ Aucun loyer n'est perçu
- ▶ Le bénéficiaire peut participer aux charges sans que cela ne constitue un loyer
- ▶ La convention peut être écrite ou verbale (mais l'écrit est recommandé)

Avantages.

- ▶ Pas de bail locatif, donc pas de protection du locataire au sens strict
- ▶ Flexibilité dans la fin de l'occupation
- ▶ Pas de revenus locatifs à déclarer pour le propriétaire
- ▶ Claire distinction avec une location

Ce qu'on peut inclure dans la convention écrite.

- ▶ Durée de l'occupation (déterminée ou indéterminée)
- ▶ Participation aux charges réelles
- ▶ Conditions de résiliation
- ▶ Responsabilités de chacun concernant l'entretien

Posture

Cet atelier peut-être difficile pour certaines car l'accès à la propriété est aujourd'hui vu comme le saint Graal. On n'y arrive pas, on est nul ! On n'est pas propriétaire, on risque gros. Oui et non ! Tout est à nuancer. Ce n'est pas parce qu'on est propriétaire qu'on est riche et ce n'est pas parce qu'on est locataire qu'on est pauvre.

La propriété privée est assez récente dans l'histoire (1804 - code civil) et elle est aussi très politique (encouragée en Belgique grâce à différents mécanismes de primes). On encourage l'achat et celui-ci est fort lié à notre société méritocratique : tu travailles, tu mérites la possession. Bref! en Belgique on incite les gens à acheter. Mais tout le monde ne peut pas.

Lexique

Capital amorti

Le montant emprunté qu'on a déjà remboursé à une date donnée.

Mandat hypothécaire

Il s'agit d'une procuration qui donne l'autorisation à votre prêteur d'hypothéquer votre bien immobilier à tout moment pendant la durée du crédit. Concrètement, votre banque ou courtier peut obtenir une hypothèque sur votre maison dès qu'il l'estime nécessaire. Les droits d'enregistrement sont moins élevés que pour une inscription hypothécaire.

Capital restant dû

La somme exacte qu'un emprunteur doit encore à sa banque à un instant donné. Ce montant correspond uniquement à la portion du capital emprunté qui n'a pas encore été remboursée, sans tenir compte des intérêts à venir ni des frais d'assurance.

Hypothèque

C'est le droit accordé à un créancier (en l'occurrence, la banque) sur un bien en garantie du paiement de la dette. Cela peut être un terrain ou une construction. En d'autres termes, si vous ne remboursez pas votre prêt, la banque pourrait vendre votre bien immobilier pour se faire rembourser.

TAEG

Taux qui inclut tous les coûts d'un crédit, y compris les frais de dossier et des assurances obligatoires. Ce taux est un instrument de comparaison qui permet d'évaluer plusieurs offres de prêt facilement. Il est calculé de la même manière dans tous les pays d'Europe pour que vous puissiez comparer les crédits objectivement.

Assurance solde restant dû

Une assurance vie qui sert de garantie à un prêt immobilier. En cas de décès soudain ou prématuré, cette assurance couvre le remboursement de votre prêt.

LE LOGEMENT ET L'IMMOBILIER

ATELIER 5

Résumé de l'atelier

C'est bien connu : les Belges ont une brique dans le ventre !

Acheter son logement est en effet une bonne manière de sécuriser sa pension. Mais le marché de l'immobilier est complexe, les prix à Bruxelles sont élevés, et s'endetter à long terme peut faire peur. À quoi faut-il faire attention quand on achète un bien et quand on signe un crédit ? Et si on ne peut ou on ne souhaite pas acheter, est-ce préférable de continuer à louer et d'envisager d'autres types d'investissement ? Est-ce qu'il n'existe pas quand même des initiatives qui permettent de se loger à un coût abordable tout en sécurisant son avenir financier ?

Matériel nécessaire

- Tableau / flipchart
- Post-it pour parking à questions
- Projecteur

Objectifs de la séance et points d'attention

- Donner les pistes pour devenir propriétaire de son logement tout en déconstruisant la croyance que c'est l'unique manière de se mettre en sécurité
- Découvrir les clés de l'achat en couple.
- Gagner en compétence et en connaissance sur les choses auxquelles il faut faire attention pour devenir propriétaire.

PARTIE 1

[en sous groupe]

Si le nombre le permet, faire deux sous groupes de 5 à 10 personnes. Chaque groupe devra établir une liste des points positifs et négatifs. Le groupe désignera un rapporteur qui fera le résumé des discussions en plénière. Si le nombre n'est pas suffisant, poser les questions sous la forme de débat mouvant.

1/ Acheter son propre logement est une sécurité pour l'avenir

2/ Acheter son propre logement permet d'épargner sans douleur, sans s'en rendre compte

PARTIE 2 / Être propriétaire [en plénière]

Être propriétaire : le paradis ?

Retour sur les sous-groupe. Dresser ensemble un tableau avantages / inconvénients quand on est propriétaire de son logement.

Pour définir votre projet : faites vos comptes !

Budget total = le prix du bien + les travaux/rénovation si nécessaire
+ frais d'achat = apport + montant de l'emprunt
Soit prix du bien (+ travaux) = apport + montant de l'emprunt - frais d'achat

L'animateur-riche décortique les aspects important :

- **Frais d'achat** > frais de courtier, honoraires notaire, droits d'enregistrement
- **Apport personnel** > actuellement les banques demandent un apport d'environ 10% du prix du bien, à quoi il faut ajouter les droits d'enregistrement et honoraires du notaire (environ 10-12%) non couverts par le prêt bancaire, donc un total de min 20% du prix du bien. Évidemment si c'est plus c'est mieux, votre taux sera peut-être moins élevé.
- **Pour booster votre apport** > que faire ? Pensez à : donation et prêt familial (les boomers qui peuvent aider leur(s) enfant(s))

► **Attention** l'apport vient en plus de votre épargne de précaution (rappel : trois à six mois de revenus). Cette épargne sera d'autant plus importante, pour faire face à des travaux imprévus, une fois propriétaire. Votre épargne de précaution est incomplète ? il est toujours possible d'acheter mais prévoyez une marge dans votre budget après achat pour continuer à épargner.

► **Montant de l'emprunt** évaluer d'abord votre capacité de remboursement.

Les banques acceptent qu'autour de 30 à 35% des revenus soient consacrés au crédit immobilier (assurances comprises !), ça peut aller jusqu'à 40% pour un bon dossier. Il existe des simulateurs de crédit pour évaluer le montant et la durée du crédit. Pour le taux, on trouve également les taux moyens du moment sur internet. Les banquiers et les courtiers sont également là pour vous aider à connaître votre capacité d'emprunt.

Est-ce le moment de devenir propriétaire ?

Sur le plan personnel > est-ce que j'ai envie de m'engager dans un logement sur le long terme ou est-ce que j'ai la bougeotte ? Est-ce que le logement que je peux acheter répond à mes besoins ?

Sur le plan financier > c'est le bon moment dès que votre dossier peut être défendable devant une banque :

- Vous avez un apport acceptable.
- Vous n'avez pas été à découvert récemment, vous n'avez pas d'incident de paiement.
- Vous parvenez à mettre un peu d'épargne de côté chaque mois.
- Un dossier de prêt défendable ne signifie pas un prêt accepté.

Vous êtes protégé-e par la clause suspensive d'obtention de prêt (à condition qu'elle soit mentionnée dans l'offre)

Comprendre le crédit hypothécaire et le jargon des banques

Les participantes essayent de les trouver les définitions :

- Capital amorti – TAEG – Capital restant dû – Assurance solde restant dû – Hypothèque – Mandat

Foire aux questions et avis

L'animateur-riche pose deux questions et laisse les participantes répondre. S'il n'y a pas de réponse possible, il ou elle y répond. Le cas échéant, il ou elle fera un retour par la suite aux participantes après avoir consulté les personnes ressources.

- À quoi faut-il être attentif avant de conclure un crédit hypothécaire ?

=> *utiliser le powerpoint et l'exemple du tableau d'amortissement*

- Que faire si j'emménage avec un homme qui est déjà propriétaire ?

PARTIE 3 / Ne pas être propriétaire [en plénière]

Si je ne peux pas acheter un logement qui correspond à mes critères, que puis-je faire pour me sécuriser à long terme ?

Chacune prends 10 min pour réfléchir aux alternatives à l'achat d'un logement pour se sentir en sécurité sur le long terme.

Pour l'animateur-riche, l'important ici est que chacune puisse repartir avec une liste d'alternatives.

LES INVESTISSEMENTS

6

**INVESTISSEMENT :
CONCILIER
(PA)MATRIMOINE
ET IMPACT ?**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

- Présentation powerpoint
- Comprendre les indices boursiers et les fonds indiciels
- Matrice rendement, risque et liquidité de l'or, des crypto et de l'immobilier



Télécharger les outils sur le digipad

<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

Lexique

Spéculation

La spéculation est une opération financière ou commerciale consistant à acheter un bien (actions, immobilier, matières premières) dans le seul but de le revendre à court ou moyen terme en dégagant un profit, grâce à l'anticipation de l'évolution de son prix. Elle implique des risques élevés basés sur des variations de cours plutôt que sur la valeur fondamentale.

Broker

Un broker est un intermédiaire entre un vendeur et un acheteur. En français, on parle de courtier. Le broker utilise les quantités pour obtenir des prix attractifs auprès d'un producteur et revendre auprès de plusieurs clients de moindre importance. Sur les marchés financiers, le broker est celui qui effectue des opérations en bourse. Il exécute les ordres du trader.

Marché primaire

Le marché primaire est le segment du marché où les titres financiers, tels que les actions et les obligations, sont émis pour la première fois. Ce marché est crucial pour les entreprises qui cherchent à lever des fonds en émettant des nouvelles actions. Les titres sont vendus directement aux investisseurs lors d'offres publiques initiales (IPO) ou d'émissions privées. Le produit de la vente des titres va directement à l'émetteur, ce qui lui permet de financer ses projets et son développement.

Marché secondaire

Le marché secondaire est l'endroit où les titres financiers déjà émis sont échangés entre investisseurs. Autrement dit, ils et elles achètent et vendent des actions d'occasion sur ce marché. Les transactions sur le marché secondaire n'impliquent pas l'émetteur original ; les fonds échangés circulent entre les investisseurs eux-mêmes.

L'OR, LE MÉTAL DES BIJOUX ET LES RÉSERVES DES BANQUES

FICHE FOCUS · 1

C'est quoi ?

Un métal précieux utilisé comme réserve de valeur depuis plus de 5 000 ans. Sa particularité : aucun État ne peut en « imprimer » davantage ; la quantité d'or sur Terre est physiquement limitée. C'est ce qui lui donne sa réputation de valeur refuge, notamment lors des crises économiques.

Le saviez-vous ?

Dans les films, les braqueur-euse-s emportent des lingots d'or sous le bras. En réalité, un lingot standard (dit « Good Delivery ») pèse 12,4 kg, soit l'équivalent d'une petite valise cabine... Difficile à transporter incognito, Hollywood embellit souvent la logistique entourant l'or.

Comment ça marche ?

L'or physique. C'est le métal que tu détiens toi-même (lingots, pièces d'investissement : Maple Leaf, Krugerrand, Napoléon...). C'est tangible, mais il faut prévoir des frais de stockage, d'assurance et de revente.

L'or papier. C'est investir sans détenir le métal.

– **ETC or (Exchange Traded Commodities)** > produits cotés en bourse et adossés à du métal physique détenu pour toi par un émetteur (par exemple, iShares Physical Gold ETC). C'est le plus simple et le moins coûteux pour débiter.

– **Actions de sociétés minières** > tu n'achètes pas de l'or, mais une entreprise ; le cours dépend des coûts d'exploitation, de la géopolitique ou de la gestion. Le risque est donc plus élevé.

Pour un premier investissement en or, les ETC restent le point d'entrée le plus simple et le plus transparent.

Pour qui ?

- **Profil** prudent à modéré
- **Horizon** 3–10 ans
- **Montants** Dès 20–30 € (via ETC)

Diversification du portefeuille

5 à 10% du portefeuille.

À réserver à un épargnant qui dispose déjà d'une épargne de précaution.

Complexité

Relativement simple à comprendre (valeur refuge, offre limitée), mais certaines formes comme les ETC ou les produits dérivés liés à l'or exigent de connaître leur structure, frais et risques spécifiques.

Risques principaux à connaître

- ▶ L'or ne génère aucun revenu (pas de dividende).
- ▶ Son prix peut stagner ou baisser plusieurs années.
- ▶ Frais : stockage, assurance, décote à la revente.
- ▶ Les bijoux contiennent souvent des alliages (18 carats = 75% d'or). À l'achat, tu paies le métal et la main-d'œuvre, mais à la revente le repreneur ne rachète que le poids d'or pur, avec une décote de 20 à 40%. Exception notable : dans certaines cultures (Inde, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est), les bijoux sont traditionnellement fabriqués en or 22 ou 24 carats, leur valeur suit de près le cours spot et la décote est bien plus faible.

Par où commencer ?

Si tu préfères l'or physique > passe par une maison de négoce spécialisée en métaux précieux, plutôt qu'une bijouterie. Commence de préférence par des pièces d'investissement : elles sont souvent plus faciles à revendre et plus simples à acheter en petites quantités.

Si tu préfères l'or papier > regarde du côté des ETC adossés à de l'or physique. Ils s'achètent via un compte-titres, comme une action ou un ETF, et permettent d'investir avec de petits montants sans devoir stocker le métal.

Dans les deux cas > vérifie le cours de l'or du jour, compare la prime ou les frais ajoutés par le vendeur, et regarde la liquidité du produit, c'est-à-dire la facilité à le revendre.

Fiscalité et frais

ETC or

- ▶ **Plus-values >** taxe de 10% sur les plus-values nettes depuis le 1^{er} janvier 2026, exonération de 10 000 € /an /personne.
- ▶ **Taxe boursière >** 0,35% à l'achat et à la vente.
- ▶ **Frais >** TER annuel de 0,12% à 0,40% selon le produit.

Or physique

- ▶ **Plus-values >** pas d'impôt spécifique sur la détention ou la plus-value en gestion normale (article 90, CIR 1992). Taxe de 10% applicable si la revente est jugée spéculative.
- ▶ **TVA >** exonération sur l'or d'investissement (directive 2006/112/CE, art. 344).
- ▶ **Frais >** commission ou marge commerciale à l'achat et à la revente, stockage sécurisé et assurance à prévoir.

La note impact de Financité

Absence d'information sur l'origine de l'or, manque de traçabilité ou de certification, extraction associée à des risques de pollution, de mercure ou de violations des droits humains, produit « papier » qui ne précise pas clairement la politique d'approvisionnement du métal sous-jacent.

Ressources

- ▶ FSMA (Autorité des marchés financiers) : fiches investisseurs sur métaux précieux et ETC [fsma.be]
- ▶ SPF Finances : exonération TVA or d'investissement [finances.belgium.be]
- ▶ <https://francedor.fr/glossaire/quantite-dor/>
- ▶ https://www.fairtrade.net/en/products/Fairtrade_products/gold.html
- ▶ <https://fairmined.org/the-fairmined-standard/>
- ▶ <https://morgan-spencer.co.uk/news/ethical-gold-investing-guide/>

LA CRYPTO, L'ACTIF QUI NE DORT JAMAIS

FICHE FOCUS - 2

C'est quoi ?

Une monnaie numérique qui existe sans banque centrale, ni État derrière elle. Elle fonctionne sur une blockchain, un registre public partagé entre des milliers d'ordinateurs dans le monde. Bitcoin (2009) est la première, Ethereum une des plus connues. Des milliers d'autres existent, souvent spéculatifs.

Le saviez-vous ?

Contrairement à l'idée répandue, la crypto n'est pas anonyme. La blockchain Bitcoin est publique et permanente : toutes les transactions sont visibles. Seul l'identifiant du portefeuille est masqué, mais dès qu'une plateforme d'échange le relie à une personne réelle (via une pièce d'identité), toutes ses transactions passées deviennent traçables. Les autorités fiscales le savent et elles peuvent s'en servir.

Comment ça marche ?

Bitcoin.

Il fonctionne avec une offre limitée à 21 millions d'unités, gravée dans son code et impossible à modifier. Cette rareté programmée en fait un actif déflationniste par nature.

Altcoins (Ethereum, Solana...).

Ce sont des blockchains avec des fonctionnalités avancées (smart contracts, DeFi). Ils sont beaucoup plus volatils et spéculatifs que le Bitcoin.

Stable coins (USDT, USDC).

Ils maintiennent une valeur stable indexée sur le dollar américain. Ce ne sont pas des investissements, mais des outils pour éviter la volatilité lors des transactions ou du stockage temporaire.

Pour qui ?

- **Profil** dynamique, forte tolérance à la perte
- **Horizon** 5 ans minimum
- **Montants** Dès quelques euros (mais frais élevés sous 50 €).

Diversification du portefeuille

Maximum 5% du portefeuille.

Au-delà, le risque devient ingérable.

Complexité

Très élevée.

Comprendre la blockchain, les clés privées, les portefeuilles numériques et les plateformes régulées est indispensable.

Une erreur technique = perte totale et irréversible.

Risques principaux à connaître

- ▶ Une crypto peut perdre toute sa valeur du jour au lendemain. Il n'y a ni faillite légale ni recours possible.
- ▶ Le secteur est peu régulé. Les transactions sont irréversibles. Les arnaques comme le phishing sont fréquentes.
- ▶ La volatilité est extrême. Des chutes de 50% ou plus en quelques semaines sont normales, même pour le Bitcoin.
- ▶ Les plateformes présentent un risque majeur. Une faillite comme FTX en 2022 ou un piratage signifie tout perdre, sans garantie bancaire.

Par où commencer ?

1/ Comprendre d'abord les bases.

Le Bitcoin a une limite de 21 millions d'unités. La blockchain est un registre public décentralisé. La clé privée est ton mot de passe ultime.

2/ Choisissez une plateforme régulée en Europe.

Elle doit être conforme MiCA (Markets in Crypto-Assets) avec vérification d'identité. C'est le règlement européen qui encadre les cryptomonnaies et les prestataires de services crypto dans l'Union européenne.

3/ Se limiter aux crypto monnaies principales (Bitcoin, Ethereum)

et éviter les milliers de « projets révolutionnaires » inconnus.

Fiscalité et frais

- ▶ Les plus-values sont taxées à 10% sur les gains nets, avec une exonération de 10 000 € par an et par personne.
- ▶ Les activités s'apparentant à des revenus professionnels (minage, staking, ...) qui génèrent des revenus divers sont imposables à 33%.
- ▶ Les frais varient de 0,1 à 2% par transaction, plus les gas fees pour Ethereum (1 à 100 €).
- ▶ La déclaration des comptes étrangers se fait au PCC-BNB et dans la déclaration fiscale annuelle.
- ▶ Conseil : conservez tous les justificatifs de transaction pendant 7 ans minimum.

Ressources

- ▶ FSMA : liste plateformes crypto régulées MiCA [fsma.be/crypto]
- ▶ BNB - PCC : déclaration comptes étrangers [nbb.be/pcc]
- ▶ SPF Finances : fiscalité crypto 2026 (plus-values 10%) [finances.belgium.be]
- ▶ MyMinfin : déclaration IPP + annexe crypto
- ▶ https://www.google.com/url?q=https://vert.eco/articles/electricite-eau-co2-pourquoi-le-bitcoin-est-responsable-de-95-de-limpact-environnemental-des-cryptomonnaies&sa=D&source=docs&ust=1777978951881672&usg=AOvVaw3i2tY7R4UHUj0FHFv_8-KP

La note impact de Financité

La puissance de calcul nécessaire des ordinateurs pour obtenir certaines cryptomonnaies entraîne une consommation énergétique énorme. À lui seul le Bitcoin représente 0,7% de la consommation électrique mondiale. Les systèmes de refroidissement des centrales et des serveurs consomment de plus beaucoup d'eau. D'autres cryptomonnaies, avec un fonctionnement différent, ont un impact beaucoup plus limité.

Contrairement à l'immobilier par exemple, investir dans une cryptomonnaie ne permet pas de financer la production d'un bien ou un service répondant à un besoin sociétal, autre que l'actif lui-même.

L'IMMOBILIER

UNE PASSION NATIONALE

FICHE FOCUS - 3

C'est quoi ?

L'investissement immobilier, c'est acheter un bien pour en tirer un revenu, un loyer mensuel, une plus-value à la revente, ou les deux. En Belgique, c'est un placement très traditionnel, souvent le premier auquel on pense.

NB: Acheter sa résidence principale, ce n'est pas vraiment investir au sens financier du terme : tu constitues un patrimoine, tu ne paies plus de loyer, mais tu ne perçois pas de revenu locatif et ton capital reste immobilisé.

Le saviez-vous ?

71,3% des Belges sont propriétaires de leur logement, contre 65% des Français et seulement 47% des Allemands. En Allemagne, louer est un choix rationnel dans un marché locatif solide et encadré. Cette « brique dans le ventre » peut parfois pousser à concentrer l'essentiel de son patrimoine dans un seul actif, peu liquide, difficile à diviser.

Comment ça marche ?

Immobilier direct.

Tu achètes un bien, tu le mets en location et tu perçois un loyer mensuel. Tu peux aussi réaliser une plus-value à la revente. C'est la forme la plus connue, mais aussi la plus lourde à gérer : locataires, entretien, assurances, fiscalité.

Rendement locatif.

C'est le loyer annuel divisé par le prix d'achat.

Plus-value.

C'est la différence entre le prix de vente et le prix d'achat, une fois les frais pris en compte.

Sociétés Immobilières Réglementées (SIR).

La société possède et gère les immeubles, et tu peux y acheter des titres (actions ou obligations) en Bourse comme entreprise classique.

Pour qui ?

- **Profil** prudent à modéré
- **Horizon** 10 ans min. pour l'immobilier direct, 3 à 5 ans pour les SIR.
- **Montants** Dès quelques dizaine d'euros en SIR, plusieurs dizaines de milliers d'euros pour un achat direct.

Diversification du portefeuille

- **SIR cotées** > 10 à 20%
- **Immobilier direct** > attention au risque de concentration

Complexité

- **Immobilier direct** > assez complexe.
 - **SIR** > plus simple, mais à comprendre avant d'acheter.
-

Risques principaux à connaître

- **Immobilier direct** > vacance locative, impayés, travaux, frais d'entrée (droits d'enregistrement, notaire, agence) et illiquidité, le bien est parfois difficile à vendre vite. La gestion des biens demande du temps, du suivi et de l'énergie, surtout si on ne la délègue pas à un intermédiaire.
- **SIR cotées** > cours en Bourse qui varie, dividendes pas garantis, et risque lié au marché immobilier.

Par où commencer ?

Si tu veux commencer sans acheter de bien > regarde les SIR cotées. Elles permettent d'investir dans l'immobilier via un compte-titres (en bourse), avec un ticket d'entrée plus faible et une gestion déléguée du patrimoine immobilier.

Si tu envisages un achat direct > commence par calculer le rendement net réel, pas seulement le rendement brut. Pense à bien y intégrer tous les frais dès le départ : achat, entretien, vacance locative, impôts et gestion.

Fiscalité et frais

- **Plus-values** > en immobilier direct, la taxation dépend du type de bien et du délai de détention ; certaines ventes sont exonérées après cinq ans, tandis que d'autres situations peuvent être taxées.
- **Revenus locatifs** > pour un bien privé, la taxation repose en principe sur le revenu cadastral indexé, et non sur le loyer réel.
- **SIR cotées** > les dividendes sont soumis au précompte mobilier ; le taux général est de 30%, avec des régimes particuliers possibles selon le type de SIR.
- **Droits d'enregistrement** > ils varient selon la région et le type d'achat.
- **Taxe boursière** > elle peut s'appliquer à l'achat et à la vente de SIR cotées, selon les règles en vigueur.

À déclarer. Si tu détiens des comptes ou actifs via des plateformes étrangères, certaines obligations de déclaration peuvent s'appliquer en Belgique. Pour éviter les erreurs, mieux vaut vérifier les règles actuelles auprès du SPF Finances ou d'un professionnel.

Ressources

- SPF Finances : revenu cadastral, droits d'enregistrement [finances.belgium.be]
- FSMA : réglementation SIR/GVV cotées [fsma.be/sir]
- Notaire.be : frais notariés et droits régionaux
- Statbel : statistiques prix immobiliers [statbel.fgov.be]

La note impact de Financité

La construction immobilière a un fort impact environnemental majeur à toutes les étapes du cycle de vie d'un bâtiment : extraction des matériaux, construction, exploitation, rénovation et démolition. À l'échelle mondiale, il fait partie des secteurs les plus consommateurs de ressources et émetteurs de gaz à effet de serre. Il contribue également à l'artificialisation des sols et à la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Pour limiter ces impacts, pourquoi ne pas se tourner vers un bien éco-conçu ?

Acquérir un bien immobilier pour le louer participe à la hausse des prix des logements. Cela empêche de nombreux citoyen-ne-s d'accéder à la propriété.

Au niveau social, la construction immobilière peut répondre néanmoins à un besoin essentiel : celui de se loger. Encore faut-il que les biens proposés soient adaptés à la demande. À Bruxelles par exemple, il y a un besoin criant de logements pour des familles à des prix abordables, or les promoteurs proposent souvent des logements petits et chers. Les familles à faible revenus et des classes moyennes doivent se loger en dehors de la capitale. Les quartiers populaires de Bruxelles se gentrifient. Pour limiter ces tendances, peux-tu envisager de mettre ton bien à louer dans une agence immobilière sociale (AIS) ?

LES INVESTISSEMENTS

ATELIER 6

Résumé de l'atelier

Les réseaux sociaux et les magazines économiques regorgent de conseils d'investissement de toutes sortes : cryptomonnaies, actions, obligations, investissements immobiliers, or...

Comment s'y retrouver ? D'abord en se posant quelques questions simples, notamment : quels sont mes objectifs personnels pour chaque investissement ? Et à quoi va servir mon argent pendant la période où il est investi ? Comment équilibrer risque, liquidité, retour sur investissement et impact ? Voyons aussi ensemble si on peut concilier notre sécurité financière de long terme et le soutien à une société plus juste dans un environnement sain.

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau / flipchart
- ▶ Rétroprojecteur/TV
- ▶ Présentation PowerPoint
- ▶ Fiche thématiques
- ▶ Post-it pour parking à questions

Objectifs de la séance et points d'attention

- ▶ Comprendre les termes basiques liés à l'investissement (actions, obligations, fonds...).
- ▶ Envisager l'investissement dans une perspective de sécurité économique de long terme pour les femmes et non d'enrichissement à court terme.
- ▶ Faire apparaître quelques bonnes pratiques si on envisage d'investir.
- ▶ Proposer quelques focus thématiques. Investir dans l'or, l'immobilier ou les cryptomonnaies.

Attention : sujet clivant dans un groupe : certaines peuvent se permettre d'investir, d'autres pas.

PARTIE 1

1/ Intro et brise-glace

Débat mouvant en triangle. Les participantes se positionnent dans le triangle en fonction de ce qu'elles perçoivent sur le fait d'investir : Investir pour vous c'est ?

- A. Dangereux
- B. Compliqué
- C. Incontournable

On échange et les participantes peuvent se déplacer en fonction des échanges.

2/ Rappel : perspectives de cet atelier

a/ Objectif de sécurité financière à long terme

On interroge les participantes :

- ▶ Cela vous arrive-t-il de voir des publicités / des posts sur les investissements ? Que disent -ils ? En général, perspectives de gains rapides, conseil pour investir facilement.

- ▶ À votre avis pourquoi on parle d'investissement dans ce cycle ? En vue d'améliorer sa sécurité financière à long terme.

On met en évidence la contradiction entre les deux et on insiste sur le fait que l'enrichissement personnel rapide n'est pas l'objectif ici.

Pas d'apport là-dessus ce n'est pas notre ADN.

Dans cette perspective de sécurité financière, la maîtrise du budget et la constitution de l'épargne doivent toujours rester des priorités par rapport à l'investissement. Par ordre de priorité :

Budget maîtrisé → épargne de précaution (min trois mois de revenus ou 6000 € minimum) → épargnes diverses optionnelles (vacances, impôts, santé, apport pour un achat immobilier) → ensuite investissement.

D'abord on remplit ces premiers paniers, puis quand ils sont remplis, on peut investir.

b/ Inclusion de toutes

Envisager d'investir n'est pas possible pour toutes. C'est un sujet à la mode pour les femmes, mais se constituer une épargne de sécurité et envisager l'achat d'un logement (si possible, les taux remontent) sont bien plus prioritaires pour votre sécurité. Dans cet atelier, on cherche à donner des infos, des pistes, pas des injonctions. Si on souhaite investir en ayant un petit budget, c'est envisageable de le faire avec des petits montants. Par exemple :

- ▶ 25 €/mois sur un ETF monde (ex. IWDA) via un plan d'investissement programmé, certains courtiers belges permettent des versements automatiques mensuels dès ce montant. Sur trois ans, c'est 900 € investis, sans y penser.
- ▶ 10 €/mois sur un ETC (or-papier cf fiche focus) or via un courtier, pas de minimum imposé, tu achètes une fraction de part. En un an, tu as constitué une petite position sans te mettre en danger.

PARTIE 2

1/ Quelques concepts fondamentaux

Objectifs.

- ▶ Savoir de quoi on parle et comprendre le rôle des marchés financiers : on leur demande de définir ce que sont des actions, des obligations ou des fonds d'investissement.
- ▶ Donner des repères-clés quand on envisage d'investir (« boussole de l'investissement ») : cet outil peut aider à établir « son profil investisseur », c'est-à-dire ses préférences entre les quatre caractéristiques de l'investissement.

Voir PowerPoint

2/ Construisons un guide de bonnes questions et bonnes pratiques

... pour envisager l'investissement comme un outil de sécurité financière. On établit une liste avec les participantes.

a/ Les bonnes questions à se poser

Inciter les femmes à s'interroger d'abord par rapport à elles-mêmes : leurs besoins, leurs projets... On réfléchit à ce qu'on cherche, ensuite on examine les différentes possibilités d'investissement en fonction de ses critères.

Questions générales

POURQUOI ? Quels sont les besoins que je cherche à remplir en envisageant d'investir ? Quels sont mes objectifs ? S'agit-il de prévoir une vie digne pendant la pension ? De prévoir un financement pour les études des enfants ? De se contribuer à un apport pour un projet immobilier... ?

QUELLE ÉCHÉANCE ? À quel moment aurais-je besoin de récupérer mon argent ? Sous quel délai ? Puis-je me permettre d'attendre avant de liquider mon investissement en cas de baisse importante ?

Exemples. *Si j'investis pour ma pension, je ne suis pas obligé-e de tout récupérer d'un coup, je peux liquider au fur et à mesure pendant la durée de la pension.
Si je place de l'argent en vue de constituer un apport immobilier plus vite que sur un compte épargne, j'aurais besoin de l'argent en une fois et à un moment bien précis.*

COMBIEN INVESTIR ? Quels montants puis-je investir ? Et à quel rythme ?

Exemple. *Si je peux investir 50 €/mois ou si j'ai reçu un gros héritage, je ne vais pas considérer les mêmes investissements.*

QUOI ? Dans quel type d'investissement/ de produits financiers je considère d'investir ?

Est-ce que je comprends bien de quoi il s'agit ? Où puis-je trouver l'information la plus fiable ?

Questions spécifiques pour un investissement donné

QU'EST CE QUE J'Y GAGNE ? QU'EST CE QUE JE PEUX PERDRE ?

Risque. Est-ce que je risque de perdre de l'argent ? Un peu ? Beaucoup ?

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Si j'ai investi dans une seule entreprise ou projet, que se passe-t-il pour mon argent si l'entreprise est en faillite, ai-je des garanties ?

Retour financier. Ai-je besoin d'un retour financier ? Inférieur-égal-supérieur à l'inflation ?

Pourquoi ? Suis-je prête à accepter le risque qui va avec une perspective de retour élevé ?

Y-a-t-il des frais, des impôts liés à l'investissement qui vont diminuer mon gain potentiel ?

Attention les frais sont certains, souvent en % du capital investi et les gains ne sont que potentiels...

Plus les possibilités de retour financier sont élevées, plus l'investissement est risqué

Note. Sur quoi se basent les perspectives de retour financier ?

Les statistiques historiques en général : peut-on escompter que l'histoire se répète... ???

IMPACT

À quoi va servir l'argent que j'investis ? Qui les reçoit et pour quoi faire ?

Est-ce un projet, une entreprise qui les reçoit et pour financer quelle activité ?

Ou bien est-ce un intermédiaire / un autre investisseur ?

Je cherche un impact :

- ▶ neutre sur l'environnement et la société
- ▶ positif
- ▶ focalisé sur un sujet particulier qui me tient à cœur
- ▶ peu m'importe

C'est quoi l'impact pour moi ?

Dans quel système de valeur je me trouve ?

COMMENT ? Est-ce que je considère d'investir directement dans certaines valeurs et de gérer moi-même mon portefeuille ? Ou bien je préfère déléguer la gestion à un gestionnaire de fonds ?

Est-ce que j'ai besoin d'un intermédiaire pour l'achat des produits que j'ai identifiés ?

Lequel (mon banquier : à quel prix ? Une plateforme en ligne ?)

b/ Quelques bonnes pratiques

Inciter les femmes à s'interroger d'abord par rapport à elles-mêmes : leurs besoins, leurs projets... On réfléchit à ce qu'on cherche, ensuite on examine les différentes possibilités d'investissement en fonction de ses critères.

À FAIRE

Pour la clarté des comptes et la tranquillité d'esprit, rembourse les dettes à court terme, les factures impayées... avant d'investir (sauf celles avec un taux d'intérêt très attractif).

Prépare d'abord ton épargne de précaution (3 à 6 mois de revenus selon ta situation) et tes épargnes thématiques avant de considérer d'investir, comme ça pas de stress à devoir liquider un investissement de façon urgente.

Commence à investir avec une perspective de long terme pour avoir potentiellement le temps d'absorber des chocs et de profiter de période de hausse. Environ 8-10 ans. Au-delà de 10 ans pour les investissements boursiers.

Informe toi et cherche des conseils auprès d'expert·e·s indépendant·e·s sans lien avec l'industrie financière.

Au début investis des petits montants pour tester.

Diversifie !!!

► **Les risques** > un peu de placements en bourse (risqué mais qui apporte un bon retour à long terme), un peu d'or, un peu de bons d'État pour la sécurité.

► **La durée** > conserve une partie de ton épargne en banque, place une partie à moyen terme (or ETC), une dernière partie à plus long terme (immobilier physique ou placements boursiers).

À NE PAS FAIRE

Évite de spéculer à court terme, pour ton argent et ta charge mentale.

Ne cherche pas à profiter des petites variations du marché : les mouvements réduisent le retour financier à long terme.

Évite la pression : mieux vaut prendre le temps de réfléchir et être bien informée et perdre quelques mois de rendement que de se précipiter et faire des bêtises.

Ne cherche pas à faire « un gros coup », c'est la meilleure façon de perdre beaucoup.

Évite d'investir un gros montant d'un coup : mieux vaut investir 50 €/mois régulièrement que 600 € une fois par an au mauvais moment.

PARTIE 3

Focus thématique à choisir par le groupe

LES RÉGIMES MATRIMONIAUX

7

**VIE DE COUPLE :
UNE AFFAIRE
JURIDIQUE...**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

- Présentation powerpoint
- Fiches questions pratiques
- Dossier des régimes
- La ligne du temps de l'égalité des femmes en Belgique



Télécharger les outils sur le digipad
<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

Quelles sont les protections qui s'offrent aux femmes par la formalisation du couple ?

- L'engagement moral assez fort de la fidélité, l'assistance et le secours (mais pas facile à estimer juridiquement) qui existe dans le mariage mais pas dans la cohabitation légale ou de fait. Le devoir d'assistance et secours suppose un partage du niveau de vie sans avoir à justifier d'un état de besoin.
- La protection du logement familial : un partenaire ne peut pas décider seul de vendre, donner, hypothéquer ou résilier le bail du logement familial (dans le mariage + dans la cohabitation légale, mais pas dans la cohabitation de fait).
- La possibilité d'avoir une pension alimentaire pour un des partenaires après séparation dans le cadre d'un mariage. Mais c'est appliqué dans des cas limités, il faut pouvoir prouver le besoin d'une pension alimentaire (pas de perspectives solides de pouvoir travailler). Cf fiche « questions pratiques ».

Et on précise les droits (comptes bancaires, exercice profession) qui ont été conquis par les femmes dans le cadre du mariage et qui se retrouvent dans le code civil.

Avec ces protections et ces droits que les femmes mariées n'avaient pas dans le passé, le mariage est devenu un outil protecteur qui ne bride plus autant la liberté des femmes. Le mariage reste un outil de protection contre les inégalités propres à une société patriarcale mais il n'évite pas la création d'inégalités, ni les violences ! Il donne des règles, un cadre mais n'empêche pas que ces règles ne soient pas suivies. C'est comme un air bag, ça amortit les chocs en cas d'accident mais ça n'évite pas les dangers et les comportements dangereux au volant !

Lexique

Société d'acquêts

Il s'agit d'une communauté limitée à certaines choses, par exemple le logement ou un compte épargne en commun. Le couple choisit ce qu'on y met. Une fois la société créée, on peut y ajouter des biens via une convention sous seing privé, sauf pour un bien immobilier où il faut passer devant le notaire. Au moment du mariage on peut créer une société accessoire qui est vide, dans laquelle les partenaires pourront mettre ce qu'ils veulent au cours du mariage.

Participation aux acquêts

À la fin de la vie de couple, on verse la moitié de son enrichissement à l'autre. Il faut réussir à évaluer l'enrichissement de chacun (traces), c'est parfois compliqué. C'est un droit lié à une créance et pas un droit de propriété comme dans la communauté. Les notaires ne sont pas toujours très favorables à cette clause car elle est compliquée à mettre en œuvre en cas de séparation. Si on ne peut pas éviter le régime de séparation, la participation aux acquêts permet de protéger un peu plus le plus faible économiquement. Cela peut être une bonne « réparation » des inégalités qui ne pourraient se développer pendant le mariage. Cette clause doit figurer dans un contrat de mariage chez le notaire.

Correctif judiciaire en équité

Elle doit être prévue dans le contrat. Le notaire est obligé d'en parler au moment du mariage en séparation. Dans un régime de séparation simple, si on a un fort déséquilibre économique imprévu (c'est vague) se créée, lors d'un divorce en contentieux, alors le juge peut décider d'attribuer une indemnité à celui qui s'est appauvri (max $\frac{1}{3}$ du patrimoine du couple). Comme les notaires poussent souvent à la séparation pure et simple, ils dissuadent souvent les couples de choisir cette clause. On peut l'ajouter dans le cours de mariage. En pratique, cette clause semble très peu appliquée.

LES RÉGIMES MATRIMONIAUX

ATELIER 7

Résumé de l'atelier

Cohabitation de fait, cohabitation légale, mariage sous le régime de la communauté ou de la séparation des biens :

u'est-ce que cela implique dans la répartition de la richesse financière au sein du couple ? Que se passerait-il en cas de séparation ou de décès de l'un des partenaires ? Quel régime serait le mieux adapté à quel type de situation ? Et si je ne me sens pas en sécurité dans ma situation actuelle, que puis-je faire : faire un contrat de mariage, un testament... ? Séparées, en couple ou célibataire, voyons comment y voir plus clair sur ces sujets juridiques.

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau / flipchart
- ▶ Rétroprojecteur/TV
- ▶ Présentation PowerPoint
- ▶ Fiche « Questions pratiques »
- ▶ Dossier des régimes
- ▶ Post-it pour parking à questions

Objectifs de la séance et points d'attention

- ▶ Prendre conscience qu'il est préférable de faire un vrai choix sur ce sujet.
- ▶ Acquérir des connaissances de base sur les implications des différents régimes matrimoniaux, en particulier en terme de répartition des richesses dans le couple en cas de séparation.
- ▶ Expliciter les biais dans le chef des partenaires et dans le chef des professionnels du droit quand il s'agit de choisir un cadre juridique pour vivre en couple.

PARTIE 1 Brise-glace / débats mouvants

On forme un triangle ou une ligne sur base des affirmations suivantes, les participantes se placent où elles veulent entre les deux ou trois affirmations. On en discute et on peut se déplacer si on change d'avis.

Cet exercice vise à montrer que la question des régimes matrimoniaux n'est pas qu'une affaire juridique, mais qu'elle dépend profondément de nos représentations de la vie de couple.

Premier débat mouvant.

Vivre en couple pour moi, c'est :

1. tout partager
2. être solidaire (protection du plus faible)
3. rester indépendant

=> on s'interroge sur notre « philosophie du couple ». Cette philosophie peut se traduire (plus ou moins fidèlement) dans un arrangement juridique. Inversement le régime choisi aura tendance à modeler notre conception de la vie de couple, qui est vivante et évolue au cours de la vie et des relations.

Deuxième débat mouvant.

La vie de couple est une affaire purement personnelle, je ne souhaite pas y coller un cadre juridique créé par l'État : D'accord – pas d'accord

Troisième débat mouvant.

Pour celles qui ont vécu ou vivent en couple, comment avez-vous choisi votre régime de vie en commun :

(si plusieurs « relations », choisir la plus pertinente).

On fait des groupes en fonction de la réponse.

- ▶ vous avez fait comme vos amis, vos parents
- ▶ vous avez réfléchi longuement, vous avez demandé conseil à des professionnels
- ▶ vous avez opté pour un régime *a minima* pour faire simple tout en ayant un minimum de protection.

=> le régime de vie commune est souvent le résultat d'un non choix, poussé par les circonstances. Mais la justice considère implicitement que c'est un choix en toute connaissance de cause, libre et éclairé et appliquera ce que le régime effectif prévoit. Il vaut donc mieux éviter de laisser le temps, les circonstances ou les autres décider pour nous. On s'imagine mal parler de droits et d'obligations, de répartition de l'argent et de possible séparation quand on souhaite s'engager dans une vie de couple. Pourtant si on aime son/sa partenaire, est-ce qu'on ne souhaite pas le/la protéger en cas de pépin ? Si on n'a pas encore eu l'occasion d'aborder la question de la gestion financière et de la répartition de l'argent, c'est aussi une bonne occasion pour s'y mettre. Mieux vaut aborder ces questions quand les relations sont bonnes entre les partenaires, quand ça commence à aller moins bien, il est trop tard, chacun cherchera à défendre ses intérêts. Enfin il n'est jamais trop tard pour décider vraiment : on peut changer de régime, le modifier...

PARTIE 2

Comment choisir ?

1/ Ça veut dire quoi choisir un régime matrimonial ?

Si vous deviez choisir un régime aujourd'hui, quelles questions générales importantes vous poseriez-vous ? On cherche à mettre en avant ces questions comme boussole de réflexion.

- ▶ De quelles protections je pense avoir besoin ? Et mon partenaire ?
- ▶ Qu'est-ce que cela implique dans la répartition de la richesse financière au sein du couple ?
- ▶ Que se passerait-il en cas de séparation ou de décès de l'un des partenaires ?
- ▶ Et si je ne me sens pas en sécurité dans ma situation actuelle, que puis-je faire ?

Un régime matrimonial prévoit des droits, devoirs et protections pour chaque partenaire. Il donne un cadre. Ce cadre peut nous guider quand des décisions importantes doivent être prises.

2/ Formaliser ou pas ?

On interroge les participantes :

Quelles sont les options si on envisage de formaliser juridiquement le fait de vivre ensemble ?

- ▶ mariage (communauté ou séparation de biens),
- ▶ cohabitation légale,
- ▶ union de fait.

À votre avis, qu'est-ce que cela implique comme droits, devoirs et protections de choisir une de ses formes ? On liste ensemble puis on visionne la slide 3 du powerpoint.

On insiste sur certaines protections

3/ Pour bien choisir : comprendre chaque régime

Il existe donc quatre possibilités principales + le mariage communauté universelle :

1. mariage communauté de biens
2. mariage séparation de biens
3. cohabitation légale
4. union de fait

Situation patrimoniale de chaque régime : schéma

Une participante se propose de faire un schéma pour chaque régime pour représenter schématiquement le patrimoine des partenaires (ie ce qu'on possède) au sein du couple. NB : pour 2,3, 4 c'est la même chose ! Puis visionner Slide 4.

Jeu : situations pratiques

Chacune pioche 1-2 situations sur des post-it ou bien on fait 2 équipes avec 4 situations pour chaque équipe. On vient coller les post-it dans le patrimoine correspondant. Selon le niveau de complexité recherché, on peut adapter les situations proposées (toutes les parenthèses sont en cas de divorce).

- ▶ Un compte bancaire au nom de madame, alimenté par ses revenus, dans un mariage en communauté de biens : dans la communauté (division / 2).
- ▶ Un logement acquis pendant un mariage en communauté de biens : dans la communauté (division / 2 en principe).
- ▶ Une participation dans un fonds d'investissement au nom de monsieur dans un mariage en communauté de biens. Monsieur disposait des fonds avant le mariage : dans le patrimoine de monsieur (monsieur le conserve en cas de divorce).
- ▶ Un appartement financé par un apport de monsieur et un emprunt au nom de madame et monsieur, remboursé par leurs revenus, dans un mariage en séparation de biens : répartition entre les patrimoines selon les parts précisées dans l'acte d'achat (divorce : valorisation au prix du marché et division selon la répartition précisée dans l'acte).
- ▶ Un compte commun dans une cohabitation légale (Division au 2 pro rata, warning les deux y ont accès, vider avant).
- ▶ Un loyer perçu sur un appartement dont monsieur a hérité dans un mariage en communauté : dans la communauté (division / 2).
- ▶ Les intérêts d'un crédit souscrit par madame avant le mariage, dans un mariage en communauté : dans la communauté.
- ▶ Une plus-value sur une revente d'un portefeuille d'actions, acquis par madame avant le mariage, dans un mariage en communauté : patrimoine propre de madame (madame la conserve en cas de divorce).
- ▶ Cadeaux offerts entre époux pendant le mariage (bijoux) (reste en la possession de la personne à qui le cadeau a été offert qq soit le régime).

► Un crédit contracté par monsieur pour acheter une TV pour la famille dans un mariage en séparation : devrait être considéré comme un crédit « pour les besoins du ménage », les conjoints sont considérés comme solidaires.

► Une dette fiscale de madame dans une cohabitation légale : comme c'est une dette fiscale, les partenaires sont toujours solidaires.

=> *Précisions importantes :*

► *Dans un mariage en communauté, il n'est pas possible de se constituer un patrimoine propre à partir des revenus acquis pendant la durée du mariage. En pratique, il arrive que l'un des partenaires cherche à dissimuler des fonds pour éviter le partage en cas de séparation.*

► *Dans un mariage en communauté, un revenu est un revenu et tombe dans la communauté : même s'il s'agit d'un revenu provenant d'un patrimoine propre de l'un des partenaires (par ex : des loyers d'un appartement ou des intérêts d'un compte avec des fonds dont on aurait hérité). Idem pour les charges d'intérêt d'un emprunt en propre. En revanche, une plus-value sur un capital détenu en propre (bien immobilier ou portefeuille de titres) reste un capital et reste détenu en propre.*

► *La question de la répartition de la valeur d'un logement est abordée en détail dans la fiche « questions pratiques ».*

► *La question de la répartition des dettes est liée au fait de savoir si la dette a été contractée « pour les besoins du ménage » et est abordée dans la fiche « questions pratiques ».*

Atelier en duo :

vision détaillée de chaque régime et avis critique

On distribue à chaque sous-groupe de deux, le dossier régime matrimoniaux. Chaque duo en prend connaissance, se posent les questions suivantes et en discutent entre elles.

► Qu'est-ce qui m'interpelle par rapport à ma situation ?

► Qu'est-ce que je pense de la manière dont les documents de notaire.be sont présentés ? (clarté des termes et des explications, jargon juridique, prise en compte des inégalités de genre ou au contraire neutralité supposée, biais idéologiques...). Partage en grand groupe rapide en grand groupe.

Les aménagements de séparation de biens (slide 9)

Comme on l'a vu, le site notaire.be évoque des aménagements au mariage en séparation. En effet, le législateur a constaté les inégalités qui peuvent se développer dans le mariage en séparation de biens, le régime le plus choisi par les couples qui décident de consulter un notaire. Il a prévu d'introduire la possibilité d'une certaine dose de communauté dans les mariages en séparation. Le notaire va présenter ces options mais pas nécessairement en explicitant bien la protection que ça apporte dans des situations d'inégalité. Ces options sont à choisir en supplément du régime de séparation, ça ne fait pas partie du package global. Il faut donc potentiellement négocier avec son partenaire, cela n'est pas forcément facile surtout si on est déjà plus faible économiquement. Le fait que ces clauses existent doit éveiller notre vigilance et peut in fine pousser le couple à considérer un régime de communauté.

PARTIE 3 / Warning

On note certaines façons de présenter les choses dans les documents du site notaire.be, par exemple le fait d'associer « autonomie financière » avec le régime de la séparation. C'est un exemple des biais qui influencent nos choix en la matière. Il y a des représentations, des croyances, des valeurs qui peuvent influencer nos préférences, celles de notre partenaire et même celle des notaires ou des avocats en cas de séparation. Quels sont ces biais selon vous ?

► Les représentations culturelles qu'on s'est forgées de nous-mêmes en tant que femme, de la vie en couple, du mariage... cf exercice du début. Par ex :

- une femme chercherait à concilier les intérêts divergents et veut éviter le conflit et peut avoir tendance à faire beaucoup de concessions financières dans une séparation.
- le régime séparatiste assurerait égalité et autonomie de chaque partenaire
- le régime de communauté serait un outil d'oppression des femmes ou réservé aux « femmes entretenues ».

► Biais idéologique :

- individualisme lié au capitalisme (l'individu doit s'assumer totalement, avec le moins d'aide extérieure possible), nie les inégalités et violences systémiques. Cette vision individualiste pousse à la cohabitation ou à la séparation.
- répartition genrée des rôles : *bread provider* / *care giver* et autres stéréotypes de genre qui poussent vers le mariage en communauté plus protecteur pour les femmes.

► L'écart entre la vision du droit et les faits (cf slide 6) : dans le droit, les choix sont supposés libres et éclairés et chaque partenaire est supposé égal à l'autre. Dans la réalité, les inégalités persistent. Lorsqu'ils-elles viennent discuter d'un régime matrimonial avec un notaire, les partenaires (surtout dans les couples hétéro-sexuels) ne sont pas dans une situation d'égalité, nécessairement il y aura des inégalités qui vont se développer dans leur couple. Dans la façon dont est fait le droit, les relations de pouvoir, de domination sont gommées.

► Biais des notaires : > 70% de couples qui se rendent chez les notaires optent pour une séparation de biens :

- encouragement / validation du modèle séparatiste
- découragement du/de la candidat-e à la protection
- discours catastrophiste / argument par l'exemple

=> *Conscientiser et nommer le passager clandestin dans les discussions : les inégalités économiques de genre au sein du couple et dans la société*

Conclusion

Il y a le régime matrimonial qui donne un cadre, il y a les flux financiers qu'on peut toujours tracer et qui peuvent servir à faire les calculs en cas de séparation et puis il y a... la vraie vie : celle qui fait qu'on change de job et qu'on est payé moins, qu'on ne participe toujours autant financièrement que ce qu'on avait prévu, mais qu'on considère que ça ira bien car on fournit un travail en nature ou une présence pour les enfants. Celle qui fait que deux ans plus tard la situation a changé. Il est donc conseillé surtout en séparation de biens de mettre au clair les intentions, la philosophie de ce qu'on construit économiquement avec son partenaire et les évolutions de ce cadre. Tout cela ne peut pas systématiquement apparaître dans un contrat de mariage ou un acte d'achat. Au moment d'une séparation, ces écrits pourront documenter l'intention des parties, au-delà de ce qui est purement légal ou chiffré et peut apaiser les négociations. Cela aide aussi à vérifier que les partenaires sont toujours alignés dans leurs intentions et peut éventuellement amener à modifier un contrat de mariage ou à changer de régime. Comme pour le budget mensuel ou le financement des vacances, on peut prévoir un petit rendez-vous une fois par an, par exemple pour remettre les choses à plat.

On revient vers le parking à questions si besoin

Un son ou un geste qui représente votre état d'esprit ou émotionnel après cet atelier

Ressources utiles

Rappel pour situation spécifique, le service Allo Parents existe !
Si vous êtes membre de la Ligue des familles, c'est compris.
Vous avez droit à trois questions à des avocats spécialisés.
Il est aussi possible de faire un calcul de pension alimentaire.

Le site Notaire.be (<https://www.notaire.be/>) est plein d'informations utiles.

LA PENSION

8

**BIEN PRÉPARER
SA PENSION :
MISSION POSSIBLE ?**

Comment me préparer ? Les outils à ma disposition

- ▶ Présentation powerpoint
- ▶ Le site genre et pension de PensionStat
- ▶ À quand une épargne-pension 3^e pilier vraiment durable ?
- ▶ La branche pension de la sécurité sociale sous l'angle du genre
- ▶ Les mères qui ont des carrières insuffisantes pénalisées à la pension



Télécharger les outils sur le digipad
<https://digipad.app/p/1731061/75eda9fb60a47>

LA PENSION

ATELIER 8

Résumé de l'atelier

Qu'allons-nous toucher pour notre pension et comment peut-on anticiper cette nouvelle période de vie ? Quelles seront mes sources de revenus (pension légale, assurance pension professionnelle, épargne-pension dans une banque ou d'autres placements) ? Et les dépenses comment vont-elles évoluer ? Que faire aujourd'hui pour m'assurer des vieux jours sans trop de stress ?

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau / flipchart
- ▶ Rétroprojecteur/TV
- ▶ Présentation PowerPoint
- ▶ Post-it pour parking à questions

Objectifs de la séance et points d'attention

- ▶ Comprendre les divers types de pension et les différences entre l'assurance pension publique et les pensions par capitalisation privées.
- ▶ Évaluer combien mettre de côté pour compléter la pension légale.
- ▶ Mesurer l'impact de l'inflation sur l'épargne sur une très longue durée.
- ▶ Ouvrir le débat sur une sécurisation extra-financière en vue de notre vieillesse.

Préambule

Suggérer aux participantes d'aller voir l'estimation de leur pension sur mypension.be avant la séance (voir la pension légale mais aussi une éventuelle pension liée à un employeur. Le chiffre présenté pour la pension légale représente ce que vous toucherez en prenant en compte votre carrière existante et en extrapolant pour la durée restante jusqu'à l'âge légal de départ à la pension.)

Cette séance doit être prévue après la séance sur l'investissement, car elle fait appel à des notions financières abordées à cette occasion.

Remarque. La majeure partie de cette séance ne prend pas ou peu en compte les mesures prévues dans la réforme des pensions prévue par le gouvernement Arizona. Si et quand la réforme sera adoptée et retranscrite sur le site du Service Fédéral des Pensions, la présentation powerpoint sera mise à jour. À la date de parution de ce kit (juin 2026), une note d'analyse de l'impact de la réforme des pensions est disponible en support à cette séance.

Nous proposons ici une méthode mathématique pour estimer combien il faudrait mettre de côté mensuellement pour vivre correctement à la pension. Cette méthode peut ne pas parler à toutes et générer de l'angoisse. Elle n'a pas vocation à être appliquée à la lettre, l'objectif est surtout de donner cette échéance qu'on a tendance à fuir. Pour être sereines, certaines auront besoin d'envisager les choses de façon moins cartésienne et anticipatrice. L'animateur·rice aura à cœur d'encourager les participantes à exprimer d'autres manières d'aborder la pension.

La séance se déroule principalement via la présentation powerpoint. Il est recommandé de faire des pauses dans cette présentation pour interpeller les participantes et les laisser réagir.

PARTIE 1 / Introduction

Un sentiment ou une émotion en pensant à votre pension
OU photolangage autour de la pension.
L'animateur·rice résume ce qui est dit et introduit le programme de l'atelier.

PARTIE 2 / Plénière

1/ Anticiper les besoins

Dans cette partie, on cherche à évaluer très grossièrement un budget total à prévoir sur la durée de la pension et les paramètres qui influencent cette estimation.

Discussion ouverte :

- Comment anticiper le montant dont j'aurais besoin par mois ou par an à la pension ?
- Quelles pistes pour évaluer ce chiffre ? Dans cette discussion, on parle en euros actuels, on n'essaye pas d'anticiper l'inflation, qui est une donnée inconnue et sur laquelle on n'a aucune influence.

Projection du powerpoint. On fait une estimation des dépenses moyennes sur la durée de la pension et sur l'espérance de vie (pour estimer de combien on aura besoin en tout pour sa pension, il faut se pencher sur la date à laquelle on pourrait mourir...!), l'âge de départ à la pension.

2/ Anticiper les ressources

Projection du powerpoint. On présente les différents types de ressources financières qui peuvent être disponibles pour la pension. C'est-à-dire principalement les quatre piliers. On s'attarde également sur les calculs de la pension légale.

a/ Déroulé des slides sur les quatre piliers puis les modes de calcul de la pension légale, le minimum garantie de la pension légale, la GRAPA, et le bilan avec tous les revenus sur lesquels on estime pouvoir compter.

Discussion : après avoir présenté les quatre piliers, dresser avec les participantes un tableau avantages / inconvénients de la pension légale, la pension par capitalisation (personnelle ou occupationnelle) et des autres mécanismes d'épargne.

TYPES

DE PENSION

AVANTAGES

INCONVÉNIENTS

Pension légale
(Pilier 1)

Système de solidarité
intergénérationnelle
Payer à vie, c'est un flux pas un stock

Dépend des cotisations des actifs, du nombre
d'emplois disponibles (risques économiques à LT)
Soumis aux aléas politiques, les règles et le
niveau de protection évoluent.

Epargne-Pension
par capitalisation
(Pilier 2-3)

Avantage fiscal
Maîtrise à une échelle individuelle du
montant qu'on place
Epargne bloquée, peu disponible
avant l'âge requis

Système peu solidaire
L'avantage fiscal ne bénéficie qu'à ceux qui
payent un minimum d'impôt
Manque de transparence sur la façon dont les
fonds sont investis
Epargne bloquée, peu disponible avant l'âge requis
Souvent des frais annexes
C'est un capital, un stock à répartir sur la durée
de la pension

Autres (Pilier 4)

Possibilité de débloquer quand on veut,
avant la pension si besoin
Plus de maîtrise sur les choix
d'investissement

Possibilité de débloquer quand on veut,
avant la pension si besoin
Nécessite du temps, une stratégie
d'investissement et un certain suivi
pas d'avantage fiscal

b/ Le slide « faites vos comptes » a pour objectif de faire prendre conscience aux participantes d'éventuelles ressources financières auxquels elles n'auraient pas pensé. Il peut cependant être difficile pour certaines de constater qu'aucune des pistes évoquées ne s'applique pour elles. On propose donc d'évoquer des pistes non financières pour se mettre en sécurité une fois âgée.

Discussion en petits groupes ou post-it à rassembler.

Quel petit pas je peux essayer de mettre en place aujourd'hui pour renforcer ma sécurité quand je serai plus âgée ?

Proposition de débat.

Compter sur l'héritage de ses parents pour soutenir le niveau de vie à la pension ou dois-je prioriser de transmettre moi-même un petit héritage à mes enfants ?

Note sur le caractère genrée du système des pensions

Le système de pension est fondé sur une répartition genrée des rôles de type *bread winner* et *care giver*... L'homme cotise et s'ouvre des droits de sécurité sociale pour lui (droits directs) mais également pour son épouse (droits dérivés). Les droits dérivés sont des droits à des prestations sociales dont la naissance et le maintien sont conditionnés non par la propre carrière de la bénéficiaire, mais par sa relation avec une autre personne qui, elle, dispose de droits propres. En Belgique, les exemples les plus significatifs se trouvent dans la branche pension. L'existence-même de ces droits fait l'objet d'une controverse féministe persistante : faut-il les défendre comme protection nécessaire, ou les critiquer comme vecteur de dépendance ? Cette analyse et l'application de ces droits dérivés sont analysés dans une fiche-annexe.

3/ Estimer le besoin d'épargne personnelle

Avant de se lancer dans l'exemple chiffré de Sophie, on s'assure que toutes les participantes comprennent le fait que « l'argent perd de sa valeur avec l'inflation » et le fait que dans la durée, cette perte devient vite exponentielle. On peut prendre un simple exemple de la vie quotidienne :

2026 : 1kg de pommes = 2,5 € avec 2 €, je peux acheter 800g de pommes

2027 : 1kg de pommes = 2,8 € avec 2 € (inflation de 12%) je peux acheter 714g de pommes

2028 : 1 kg de pommes = 3 € avec 2 € (inflation de 7%) je peux acheter 600g de pommes

...au bout de quelques années avec des niveaux d'inflation comparables, on n'a à peine 1 pomme pour 2 € !

A contrario, un capital qui produit un retour financier (intérêts ou dividendes) peut augmenter assez fortement dans la durée grâce aux intérêts composés (intérêts composés signifie que le taux d'intérêt ou le rendement d'un placement porte non seulement sur le capital mais aussi sur l'intérêt généré l'année précédente et ainsi de suite).

Ainsi la prise de valeur d'un capital sera égal au rendement espéré – l'inflation.

Méthodologie de l'exemple proposé.

1. On estime le manque à vivre en « € d'aujourd'hui » (300 €/mois dans l'exemple), car les informations actuellement disponibles sur notre pension (sur mypension et sur le coût de la vie) ne prennent pas en compte l'inflation future. Si on a une pension 2^e pilier, on prend l'hypothèse que son rendement compensera l'inflation.

2. On fait une hypothèse sur l'inflation moyenne annuelle (2,2% dans l'exemple) et on l'applique sur toutes les années qui restent avant la date de la pension pour estimer le besoin mensuel en « euros à la date de départ à la pension », grâce au simulateur Wikifin (473 €/mois dans l'exemple). Avec une simple multiplication on estime combien cela représenterait en tout sur la durée de la pension (dans l'exemple : 473 €/ mois pendant 20 ans = 113 520 €)

3. Grâce à un autre outil de simulation, et en prenant une hypothèse de rendement financier, on estime quelle doit être l'épargne mensuelle à placer. Ce montant varie sensiblement en fonction de l'hypothèse prise sur le rendement.

PARTIE 3 / **Comprendre les produits d'épargne-pension**

[en petit groupe]

On propose de s'intéresser d'un peu plus près aux épargnes et aux assurances-pension proposées par les banques et les compagnies d'assurance, car ce sont les produits les plus visibles pour qui veut investir pour sa pension. La pension 1^{er} et 2^e pilier étant automatiques via la sécurité sociale et l'employeur, les personnes vont se pencher vers les produits du 3^e pilier pour éventuellement investir de manière volontaire.

Pour ce qui concerne les investissements du 4^e pilier, on pourra se référer à l'atelier sur l'investissement et l'épargne.

Découverte collective. Une fois qu'on a proposé une courte définition de l'épargne-pension bancaire et des assurances-pensions, le groupe examine le tableau comparatif sur Wikifin (soit en le projetant soit en le distribuant sous format papier). On peut éventuellement en discuter en sous-groupes de 2-3.

Débat. Les pistes de débat sont nombreuses :

- ▶ Que penser de l'avantage fiscal ?
 - Infos utiles sur la réduction d'impôts
 - Un incitant utile pour épargner ?
 - Pénalisation des plus fragiles, qui ne payent pas ou très peu d'impôts ?
 - Cadeau de l'État pour des produits rentables pour les banques (facturation de frais) et dont la durabilité reste à prouver ?
- ▶ Que penser du caractère bloqué
 - Une bonne chose pour éviter d'y piocher ?
 - Et si j'avais le besoin de débloquer avant mon 60^e anniversaire ?
- ▶ Et la durabilité : dans quoi est investi mon argent ?
 - Pour un fonds d'épargne-pension, il y a une obligation de transparence
 - Pour une assurance épargne-pension, ce n'est pas le cas
 - Il y a 17 fonds de pension « vert clair » en Belgique, (selon la réglementation européenne), mais en moyenne 1% de leurs actifs sont investis dans des organisations qui ne respectent pas les conventions internationales dans les domaines humanitaires, civil, social, environnemental et de gouvernance (ex : Amazon, Walmart, TESLA...)
 - voir l'analyse « À quand une épargne-pension 3^e pilier vraiment durable ? » de Financité

PARTIE 4 / Conclusion

Tout ça peut être angoissant, quand on n'a pas une carrière complète, qu'on a travaillé à temps partiel, qu'on n'a pas travaillé pour élever ses enfants... Il y a aussi énormément d'inconnues pour notre vie personnelle au niveau économique, politique et social...

Mais pourrions-nous aussi prendre du recul sur notre besoin de tout contrôler ? Il y a des biais mentaux liés à notre culture occidentale : on a l'habitude d'avoir un accès permanent à l'information et des solutions techniques pour tout, ce qui nous permet de contrôler et de prévoir au maximum. Mais l'avenir à long terme est par nature incertain. On est aussi conditionné par notre environnement ultra-financiarisé : quand on parle de sécurité, on pense nécessairement placements financiers, assurances...

« Ne mets pas tous tes œufs dans le même panier », cet adage, dont on a parlé pendant la séance sur l'investissement, ne pourrions-nous pas l'appliquer à nos différents domaines de vie pour favoriser notre sécurité sur tous les plans ?

- ▶ En investissant de manière diversifiée, ce qu'on peut mais aussi
- ▶ En prenant soin de notre santé physique et mentale
- ▶ En cultivant les relations amicales, familiales, de voisinage
- ▶ En développant des compétences utiles à mon autonomie : bricolage, maraîchage, couture...
- ▶ En participant à des initiatives de solidarité locales
- ▶ En défendant, et en développant les mécanismes de solidarité de la sécurité sociale
- ▶ En envisageant des formes d'habitat plus solidaire.

LES POINTS DE TENSIONS

9

**C'EST DÉJÀ
LA FIN ?!**

LES POINTS DE TENSIONS

ATELIER 9

Résumé de l'atelier

Après un contenu dense sur toutes les séances et pas mal de compétences acquises, nous nous penchons sur les questions et les dilemmes que ne manquent pas de nous amener la recherche de notre autonomie financière. Parce qu'il ne s'agit pas seulement de discipline budgétaire et d'investissement mais de choix de vie fondamentaux, qui ne sont en aucun cas facilités par le patriarcat et le monde injuste qui nous entoure. Nous prenons le temps d'évaluer ce cycle d'ateliers et célébrons nos nouvelles compétences, nos dialogues en groupe et la solidarité que nous n'aurons pas manqué de créer entre nous !

Matériel nécessaire

- ▶ Tableau / flipchart
- ▶ Post it de 3 couleurs différentes
- ▶ Grandes feuilles pour le world café

Objectifs de la séance

- ▶ Verbaliser les dilemmes vécus par les participantes et envisager des pistes pour mieux les appréhender
- ▶ Évaluer le cycle d'ateliers
- ▶ Célébrer le chemin parcouru et les liens créés
- ▶ Envisager les suites du cycle.

PARTIE 1 / Poser nos dilemmes

Construire son autonomie financière amène des tensions, même parfois des dilemmes moraux. En effet, plusieurs valeurs nous animent et peuvent dans la pratique se trouver en contradiction. C'est d'autant plus difficile que les femmes subissent de multiples injonctions contradictoires, l'indépendance financière pouvant en être une de plus. Un exemple de tension : pour me permettre d'avoir la meilleure pension possible, je dois essayer de travailler sans interruption de carrière et à temps plein. Mais prendre soin de mes proches, avoir du temps pour moi ou pour les activités associatives est également important pour moi.

Étape 1.

Discussion en sous-groupe pour évoquer ces tensions puis chacune écrit 1-2 tensions qu'elle vit sur un post-it qu'on rassemble au centre d'un flipchart.

Ensuite on peut essayer de les regrouper par sujet par exemple :

- ▶ Équilibre travail de soin / travail rémunéré
- ▶ Pour la sécurité financière, accepter un job bien payé avec une bonne épargne-pension mais un impact délétère sur l'environnement, l'état de droit ou le vivre-ensemble, alors que ces enjeux m'importent
- ▶ Prendre du temps pour le care (enfants, proches ou activités sociales) ou refuser l'exploitation de ce travail gratuit et privilégier le travail rémunéré.
- ▶ Se débarrasser d'une partie des tâches ménagères en les sous-traitant à d'autres femmes
- ▶ Au sein de son couple, se protéger contre les inégalités ou se donner un cadre qui favorise une stricte égalité
- ▶ Préparer sa pension avec des investissements nocifs pour l'environnement et le bien commun ou les refuser et abandonner des possibilités de retour financier qui pourraient améliorer mes conditions de vie à la pension.
- ▶ Défendre l'équité dans son couple ou ne pas en faire trop pour préserver « la paix de ménages ».

Étape 2.

On prend un temps pour que celles qui le souhaitent puissent exprimer leurs émotions face à ces tensions (sur un post-it de couleur différente qu'on vient mettre autour des dilemmes).

Étape 3.

On refait des petits groupes (différent que ceux de l'étape 1) et on voit ce qui peut nous aider à faire face à ces dilemmes ou à les résoudre ?

Chaque groupe note ses idées sur des post-it d'une troisième couleur qu'on vient encore placer autour des émotions.

À la fin on a une grande feuille avec des cercles de post-its de couleurs différentes.

PARTIE 2 / Évaluation du cycle

Distribution de vos propres formulaires d'évaluation si vous le souhaitez puis discussion libre :

- ▶ Qu'est-ce qui vous a le plus plu ?
- ▶ Qu'est-ce qui vous a moins plu ?
- ▶ Que peut-on améliorer et comment ?
- ▶ Quelles sont les compétences ou les attitudes face aux inégalités économiques acquises pendant ce cycle qui ont ou qui pourraient vraiment changer les choses pour vous ?
- ▶ Nommer et écrire nos premiers petits pas suite au cycle.

PARTIE 3 / Temps avec les anciennes

Il est suggéré d'inviter d'anciennes participantes au cycle de la région, pour célébrer ensemble la fin d'un nouveau cycle d'ateliers et pour faciliter la rencontre et renforcer la communauté d'anciennes participantes que Financité et d'autres ASBL essayent de faire vivre. Cette partie de l'atelier est à adapter en fonction du nombre d'anciennes participantes présentes. Vous pouvez les inviter à se joindre à vous en cours d'atelier.

Petits brise-glaces pour se rencontrer

Une personne donne son prénom et un petit truc original la concernant, puis lance une balle à une autre participante qui répète ce que vient de dire la précédente, etc... ou *speed dating* : on circule, au signal on se met en duo et on fait connaissance avec trois questions : quelle commune on habite ? Sa situation de vie (solo, couple, famille) et une envie après le cycle ? Au signal suivant, on partage ce qu'on a appris sur sa rencontre précédente avec une nouvelle personne et on refait l'exercice avec la nouvelle personne. On fait ça trois fois.

Appel à témoin. 4-5 participantes partagent ce qu'elles ont pu mettre en place, des anecdotes liées au cycle ou au contraire leurs difficultés à avancer malgré les ateliers (on commence par les anciennes)

PARTIE 4 / Et la suite ?

En mode World Café, on fait émerger des idées pour continuer à prendre soin de notre autonomie financière. On forme trois sous-groupes qui tourne 5 min chacun sur chaque feuille. Chacune note ses idées mais surtout cherche à enrichir ce qui a été proposé par le groupe précédent (en précisant, en proposant des ressources, des personnes, des lieux...).

Feuille 1. Continuer à se former sur les inégalités économiques de genre et comment les combattre

Feuille 2. Rester en lien

Feuille 3. Se soutenir dans nos efforts pour plus d'autonomie financière et dans nos difficultés

Quelques idées :

- ▶ des arpentages : Le prix à payer, le genre du capital, Titiou Lecoq ...
- ▶ organiser ensemble des conférences
- ▶ créer des groupes de soutien pour agir : investir, épargner, bâtir son budget, investissement immobilier...?
- ▶ atelier d'écriture
- ▶ une grande rencontre annuelle (avec autres régions ?)
- ▶ création d'un groupe Whatsapp
- ▶ ...

Dernières annonces :

- ▶ Remettre à chacune une carte de bons vœux d'autonomie financière (version vraie carte postale à commander via Financité ou version informatique à imprimer), chacune peut y noter un petit mot aux autres participantes
- ▶ Appel à volontaires pour participer à une première réunion pour envisager la suite du cycle ou pour déjà envisager la mise en œuvre de l'une ou l'autre des pistes proposées dans le world café

On termine par une auberge espagnole, une célébration, séance photo ou ce que vous voulez pour marquer le coup.



ET APRÈS ?

ET APRÈS ?

Vous êtes maintenant prêt-e-s à vous lancer dans l'animation d'ateliers d'autodéfense financière. Vous verrez, malgré des constats assez difficiles, l'envie des participantes de renforcer leur autonomie financière et le plaisir de se retrouver et d'agir ensemble créent une atmosphère de saine émulation. N'hésitez pas à vous appuyer là-dessus pour proposer des activités parallèles au cycle (arpentages, écoute partagée de podcasts, groupe de travail sur telle ou telle thématique du cycle) et pour proposer des pistes d'actions solidaires (pourquoi pas un groupe de partage et d'échanges de vêtements ou d'équipements pour la maison ou encore un groupe d'épargne en commun?).

Les thématiques que nous proposons dans ce kit sont en perpétuelles évolutions et donc il est important d'être à l'écoute de ce que les femmes nous rapportent en atelier. C'est pourquoi, nous avons à cœur de créer une large communauté entre les animateur·rice-s et les participantes des cycles. Garder le contact avec vous et favoriser le partage d'expériences nous permettra aussi de faire évoluer ce cycle dans chaque région.

Rédaction

Anne Berger et Danaé List

Graphisme

Dominique Hambÿe

Impression

Paragraphe printing

Juin 2026

Éd. resp.

Annika Cayrol, rue de l'Académie 53, 4000 Liège



Projet réalisé par l'asbl Financité
avec le soutien du Fonds pour l'éducation financière,
géré par la Fondation Roi Baudouin.